

JOURNAL HELVETIQUE

O U

R E C U E I L

D E

Pièces de Morale , de Politique d'Oeconomie , d'Agriculture , d'Histoire Naturelle & Civile &c. Avec des Pièces fugitives de Littérature choisie , en prose & en vers ; l'Annonce des Livres nouveaux , les Découvertes & l'Encouragement des Sciences & des Arts , des Manufactures & des Métiers &c.

DEDIÉ AU ROI.

M A I 1 7 6 8.



NEUCHATEL

DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS.



M D C C L X V I I I.

je ne désespère pas de le prouver : Il est *l'homme par excellence*, parce qu'assurément il est dans le cas de réfléchir beaucoup plus que tout autre homme ; & la réflexion mène droit au sentiment : De là le développement des vertus. Il est impossible qu'un humain quel qu'il soit , descende dans son cœur , & n'en revienne pas meilleur qu'il n'y est entré ; vous me citerez quelque exceptions qui ne font rien contre la règle , d'ailleurs , si nous examinons bien scrupuleusement ces exceptions , nous trouverions qu'elles s'évanouissent dans le détail. L'homme de lettres donc , sent , plus que personne , ce que vaut la vertu , & la goûte d'avantage : Pour concevoir toute l'étendue de la vertu , & en favoriser la délicatesse , il faut nécessairement avoir un esprit philosophique ; & cet esprit philosophique est le fruit de l'étude & de la méditation. Jetez un coup d'œil sur les grands hommes vertueux ; vous distinguerez d'abord **SOCRATE** & **CONFUCIUS** , tous deux gens de lettres. La littérature produit dans une belle ame , les heureux effets , à peu près de la bonne dévotion ; la connoissance intime , que nous ne sommes qu'un composé d'erreurs , que l'humanité est la chaîne nécessaire qui lie tous les êtres répandus sur la terre ; qu'il faut toujours en revenir à la natu-

re, cette bonne mère, qui chérit également ses enfans; que le respect & l'amour qu'on doit à Dieu, nous conduisent au respect & à l'amour dûs aux auteurs de nôtre vie, au respect & l'amour dûs à nos Princes; que cet Univers n'est qu'une famille nombreuse, dont nous sommes également les membres; que la tendresse qu'exige une épouse, des enfans, des amis, est la source des vrais plaisirs; qu'en un mot, la véritable volupté, pour le sage, est de réfléchir afin de s'attendrir, & d'être, si je puis le dire, plus *homme* de jour en jour. L'homme de lettres voit dans ce que le vulgaire appelle des malheurs réels, de simples accidens; il fait supporter la fortune, comme l'infortune: Vous ferez surpris que je dise supporter la fortune! N'est-ce pas, Monsieur, un poids fatigant pour la plupart des hommes —? L'homme de lettres est sévère pour lui & indulgent pour les autres; considérant la douceur, la tolérance, comme le germe des vertus; ne faisant pas le procès à un homme, parce qu'il est habillé de vert, & à un autre parce qu'il est habillé de gris; respectant même les préjugés qui peuvent contribuer à la sûreté publique; & se gardant bien de montrer la vérité, supposé que

que la vérité fut nuisible ; soumettant d'ailleurs sa raison à la Religion & à cet arrêt qui ne peut partir que d'un Dieu, croire. Peut-être l'homme de lettres goûte-t-il trop en mondain la vertu ! Il se repose avec complaisance sur le plaisir de se dire, je suis sensible : *Homo sum*. Mais un détachement plus grand, une abnégation de soi-même, n'appartient absolument qu'à la dévotion ; & ce n'est pas là un de ses moindres miracles.

J'ai l'honneur d'être, &c.





(*) LETTRE D'UN FERMIER

AU PUBLIC ANGLOIS,

*SUR les terreurs & les soulèvements populaires qu'à occasionnés la cherté des grains ;
& sur les moyens qu'on a pris pour y remédier.*

AU SIEUR LE PUBLIC ET COMPAGNIE.

MONSIEUR LE PUBLIC.

JE suis de cette classe qui vous nourrit tous, & que vous insultez; en un mot je suis Fermier.

(*) *Notte des Editeurs.* Cette Lettre est traduite du *London Chronicle*; sous une apparence de badinage & de légèreté cet écrit renferme des réflexions très sages; nos Lecteurs sont instruits des clameurs & des séditions qui se sont élevées en 1766 & qui se sont renouvelées l'année dernière & même au commencement de celle ci, dans plusieurs Villes d'Angleterre sur la cherté des grains Tout le monde
fait

J'ai pris par vos papiers courans, que la récolte a été peu abondante dans quelques pays de l'Europe; je pensois que cette circonstance pourroit tourner à l'avantage de la vieille Angleterre, & qu'en tenant nos grains à un bon prix, elle pourroit faire entrer parmi nous quelques millions, qui viendroient fort à propos, vû la rareté de l'espèce dans le Royaume.

Mais la sagesse du Gouvernement vient de défendre l'exportation des grains. Hé bien, il faudra donc nous contenter du prix qu'il a dans nos marchés? Non pas, a dit la populace, vous n'en auez pas le prix actuel du marché: Apportez en si vous l'osez. Nous le vendrons pour vous

fait que depuis long tems l'Angleterre est nécessairement partagée en deux partis: Les possesseurs des fonds & les Fermiers forment l'un, l'autre est composé des Artisans, des Manufacturiers & des Commerçans; nos lecteurs verrons sans doute avec plaisir de qu'elle manière le premier de ces partis, envisage les clameurs du second & les moyens que le Gouvernement a pris pour les faire cesser: Cette plaisanterie servira d'espèce d'introduction, à quelques remarques plus sérieuses, sur le vrai moyen politique d'empêcher les terreurs populaires, les murmures & les soulèvemens de cette espèce, que nous donnerons dans nôtre Journal de Juin,

à plus bas prix, ou nous le vendrons pour rien.

Me voila donc également attaqué par la tête & par la queue du Gouvernement. Que faire dans cette circonstance ?

Garderai-je mon grain dans mon grenier, pour servir de nourriture aux rats ? Pourquoi non ? Ils ne peuvent être moins reconnoissans que ceux que j'ai nourris jusqu'à présent.

Mais les Fermiers font-ils les seuls qui doivent être dépouillés des fruits d'un travail honnête ? Un de ces Ecrivailleurs qui crient sans cesse contre nous, a donné la liste des plats qui avoient été servis au mariage de ma fille, & nous a dénoncé au public comme des gens qui ont l'insolence de manger du bœuf & du *pudding*. Sans doute qu'il n'a jamais lu dans les bons livres le précepte qui dit, vous ne lierez point la bouche au bœuf qui foule le grain ; ou qu'il nous croit moins dignes de vivre que nos bœufs.

O ! mais les manufacturiers doivent être favorisés, & il faut qu'ils vivent à bon marché.

Ecoutez, mon ami, les Fermiers vivent d'une manière splendide, dites-vous. Et, je vous prie, voudriez vous qu'ils accumulassent l'argent qu'ils gagnent ? Leurs

habits , leurs ameublemens, les font-ils eux mêmes , ou les uns pour les autres , afin de conferver l'argent parmi eux ? N'employent ils pas au contraire vos chers manufacturiers ? Ne répandent-ils pas ainfi dans toute la Nation l'argent qu'ils en ont reçu.

Je vendrois ma laine plus cher , fi vous me la laiffiez porter dans les pays étrangers ; mais vos loix le défendent. Il faut qu'elle reffe toute dans le pays , afin que vos manufacturiers l'aient à meilleur marché. Ainfi , d'un coté , vous découragez parmi nous la nourriture des moutons ; & de l'autre vous vous plaignez amèrement de leur rareté.

J'ai oui dire à mon grand-père que les Fermiers fomis à la prohibition de l'exportation des laines , avoient efperé qu'ils auroient les draps à meilleur marché , le manufacturier lui même aiant par là les laines à un bas prix ; mais ils ont été trompés dans leur attente. Le prix des draps a toujours été en augmentant jufqu'à ce jour ; parce qu'il a été exporté , & que l'exportation en a foutenu la cherté.

Cependant , fi c'est un bon principe que la prohibition d'une marchandise , afin que le Peuple l'ait à meilleur marché , il faut

s'en tenir à ce principe, & le mettre en pratique dans toute son étendue. Il falloit donc défendre l'exportation de vos draps, de vos cuirs & de vos souliers; de vos quincailleries & de vos manufactures de toutes espèces, comme vous défendez l'exportation de nos bleds; c'est le vrai moyen de faire que vôtre Peuple les ait à bon marché & à très bon marché même, je vous le garantis, tant qu'il existera des manufactures parmi vous. Ce sera le moyen de contenter une forte de gens, qui pensent que nous ne ferons point heureux, à moins que l'Angleterre ne devienne un pays de cocagne, où les rues sont pavées de pièces de monnoies, & où les poulets tout rotis crient : Mangez nous.

J'entends dire, pour excuser la prohibition, que quoi qu'il soit contraire à la Loi de mettre empêchement sur l'exportation des grains, cela est cependant nécessaire & juste. Mais d'après cet exemple, ne pourra-t-on pas dire aussi, que quoi qu'il soit contraire à la Loi que le Peuple arrête vos voitures, cela est cependant nécessaire & juste? Ces deux cas sont absolument semblables. Que si l'on dit qu'il faut passer un acte d'amnistie aux Auteurs des défenses, pour les sauver des suites qu'auroit l'opération qu'ils ont faite con-

tre les Loix ; il faudroit donc auffi en paffer un semblable en faveur de la populace , lorsqu'elle se fera laiffé aller à quelque violence. Je fais que quelques personnes prétendent qu'il faudroit pendre quelques gens du Peuple , afin de donner l'exemple : Mais si cela est ainfi En un mot , & comme je l'ai déjà dit , lorsqu'on est sûr de la bonté d'un principe , il faut s'en fervir dans tous les cas.

On nous opose que les pauvres ouvriers ne peuvent acheter le pain à un si haut prix , à moins que leurs gages ne soient augmenté ; cela peut-être. Mais nous autres Fermiers , comment pourrons-nous augmenter les gages des ouvriers , si on nous empêche de vendre nos grains à un plus haut prix , quand nous en trouvons l'occasion ?

Selon tout ce que j'apprends , nous aurions au moins une guinée de plus par quartes , si l'exportation étoit permise ; & ce seroit un argent que l'Angleterre tireroit de l'étranger.

Mais , ne seroit-il pas juste que les Fermiers vendissent à meilleur marché dans l'intérieur du pays , afin que le pauvre eut le grain à d'autant plus bas prix ? Il me semble que ce seroit là imposer une nou-

velle taxe pour l'entretien des pauvres. Oui, dit-on, mais n'est-ce pas une bonne chose qu'une pareille taxe? Je demande, pourquoi cette taxe est-elle partielle? Pourquoi est-elle mise sur les Fermiers seulement? Si c'est une si bonne chose, Seigneur Public, prenez en vôtre part, indemnisez nous avec une portion de vôtre trésor. Il y a de l'honneur & du plaisir à faire une si bonne œuvre; & je vous assure que vous ferez bien reçu au partage de l'un & de l'autre.

Quant à moi, je ne suis pas tout à fait convaincu de la bonté de cette opération. Je conviens bien qu'il faut secourir les pauvres; mais je suis d'un avis différent sur les moyens qu'on emploie à cet effet. Je pense que la meilleure manière de faire du bien aux pauvres, n'est pas de les faire vivre avec aisance dans leur état de pauvreté, mais de les tirer de cet état. J'ai voyagé beaucoup dans ma jeunesse, & j'ai toujours observé que plus le public s'occupe de soutenir les pauvres, moins les pauvres songent à se soutenir; ce qui les conduit naturellement à une pauvreté encore plus grande: Et qu'au contraire moins on fait pour eux, & plus ils font pour eux mêmes; de sorte que plusieurs d'entreux parviennent jusqu'à s'enrichir. Il

n'y'a point de pays où il y ait tant d'établiffemens pour les pauvres, où il y ait tant d'Hôpitaux fondés & entretenus par des charités volontaires, pour les malades & les estropiés; tant de maisons de Charités pour les personnes âgées de l'un & de l'autre fêxe, qu'il s'en trouve en Angleterre. Joignez y encore la Loi qui affujettit les biens des riches à une taxe fort pesante en leur faveur. Avec toutes ces obligations que nos pauvres doivent nous avoir, en font-ils plus modestes, plus humbles, plus reconnoiffens? En font-ils plus d'efforts pour se relever eux mêmes, pour alléger le fardeau de ceux qui les soutiennent? Point du tout. On peut affurer qu'il n'y a point de pays dans le monde, où le pauvre foit plus paresseux, plus débauché, plus yvrogne & plus insolent. Au moment que vous fondez un établissement en fa faveur, vous ôtez de devant ses yeux les plus grands motifs de son industrie, la sobriété & la frugalité, en lui faisant espérer que dans un âge avancé, ou dans la maladie, il trouvera des secours autres que ceux qu'il pourroit tirer des épargnes qu'il auroit faites dans sa jeunesse, & quand il étoit en fanté. En un mot, vous donnez un encouragement à la paresse; vous ne devez donc

pas être surpris de l'augmentation de pauvreté, qui en est l'effet naturel. Révoquez cette Loi, & vous le verrez bientôt changer de conduite. Saint Lundi & Saint Mardi cesseront d'être des jours de Fête. Le précepte, *tu travailleras pendant six jours*, qu'il traite à présent de commandement hors d'usage, deviendra pour lui un précepte respectable: L'industrie augmentera & répandra l'abondance parmi le plus bas Peuple. Son état deviendra meilleur, & vous aurez plus fait pour son bonheur, en le forçant de travailler pour lui, qu'en lui donnant une partie de votre bien.

Excusez, Seigneur Public. si je vous ai donné la peine de lire mes rêveries sur un sujet aussi intéressant; j'en ai lu beaucoup des vôtres, & c'est à ce titre que je crois mériter un peu d'indulgence, au moins de ceux qui parmi vous sont écrivains.

J'ai l'honneur d'être, &c. ARATOR.



J O S E P H ,

O U

L A P R O B I T E'.

C O N T E

LES destins avoient sans doute, marqué ma naissance dans un petit Village de Picardie près de Nôtre-Dame de Lyeffe, puisque j'y vis le jour il y a environ quarante ans. Je voudrois qu'il me fut aussi facile de faire connoître ma famille que ma patrie; mais tout ce que je puis dire à ce sujet, n'est que ce que j'en ai appris moi-même du Curé de la Paroisse qui a pris soin de mon éducation.

Tous les anciens du Village affuroient qu'il n'avoit jamais altéré la vérité, ainsi je dois croire, comme il me l'a dit, que je suis le neveu de son frère, ce qui n'est nullement contre la vraisemblance Il me recommanda encore de regarder la Dame Nicolle, sa gouvernante, comme ma mé-

re ; cette brave femme, en effet, n'a jamais cessé tant qu'elle a vécu de me donner des marques d'une tendresse vraiment maternelle, & d'avoir soin de mon enfance comme si j'eusse été son propre fils.

Le bon Curé n'en prit pas moins à cultiver mon esprit, dans lequel il trouva tant de facilité, qu'avant l'âge de vingt ans il m'avoit enseigné tout ce qu'il savoit, c'est à dire, lire couramment dans le latin & le françois, écrire lisiblement, & même expliquer un peu de son bréviaire, aussi passoit-il dans le canton pour un Ecclésiastique d'une profonde érudition : cependant il n'en étoit pas plus vain, car il me disoit souvent ; mon cher JOSEPH, j'ai toujours pensé que les sciences donnent aux hommes plus d'orgueil que de vertus, elles remplissent la tête de fumées & vident le cœur de sentimens, c'est pourquoi je me suis toujours plus attaché à bien vivre qu'à beaucoup apprendre ; j'ai mis mon ambition dans mes devoirs, mon honneur dans ma probité, & mon bonheur dans ma conscience ; j'ai trouvé que le témoignage intérieur valoit bien l'opinion publique. Je tâcherai donc jusqu'à la fin de mes jours de glisser inconnu entre la louange & le reproche.

Sur tout, mon enfant, ajoutoit il, avec

plus d'importance , fut-tout , que la fraude n'entre point dans ton cœur , & que le mensonge ne sorte jamais de ta bouche , vérité & probité c'est la devise d'un honnête homme , avec ces deux vertus on ne fauroit manquer.

C'étoit communément le soir après le souper que le bon Curé me donnoit ces utiles leçons , qui jettoient de profondes racines dans mon cœur , aussi les arrosions nous souvent à chaque instant de plusieurs verres de vin de la dixme , que nous trouvions aussi bon que s'il eut été de Baune ou de Nuys.

Quand le bon homme avoit bien moralisé , & par conséquent bien bû , il trouvoit son lit avec beaucoup de peine , & Dame NICOLLE & moi nous l'y portions de nôtre mieux , car ce n'étoit pas une chose facile.

Un jour que la gouvernante étoit incommodée , & que le Pasteur avoit beaucoup moralisé , je voulus le porter seul sur son lit : Par la raison que je viens de dire , plus il moralisoit & plus il étoit pesant , ce qu'il avoit de commun avec bien d'autres ; il étoit donc si lourd , qu'échappant à mes forces , il tomba rudement sur le plancher , d'où il ne me fut pas possible de le relever.

La Dame NICOLLE étoit donc hors d'état de me fecourir; aller chercher quelques uns de fes paroiffiens pour m'aider, ç'eut été manquer de prudence, car je n'aurois jamais pû leur faire comprendre que c'étoit fur la morale qu'il s'étoit ainfi appesanti, & ils n'auroient pas manqué d'en porter tout autre jugement peu favorable à fa continence.

Je me contentai donc de lui gliffer un oreiller fous la tête & de le bien couvrir, afin qu'il put dormir dans la place qu'il avoit choifîe malgré moi.

Mes foins réuffirent au delà de mes efpérances, car il ne s'en releva jamais; & foit que le froid l'eut faifî, foit que la chute feule ait caufé fa mort, foit que fa fin eut été marquée à cette place de la falle à manger, je ne faurois fonger à ce trifte événement fans me sentir quelques petits reproches de parricide, car malgré tout ce qu'il m'avoit affuré, je n'ai jamais pû m'empêcher de le regarder comme mon père, fans doute, comme je l'ai déjà dit, à caufe des bons foins qu'il a pris de mon enfance en dépit des médifans.

On entend d'ici les cris de la défolée NICOLLE, lorsqu'elle aprit cette funefte nouvelle; le presbitère, l'Eglife, la facriftie, chaque maifon du Village en retentit.

Elle ne manquoit pas d'arrêter tous ceux qu'elle rencontroit dans son chemin, afin de soulager avec eux sa douleur.

Ah ! Comère BARBE, Cousine SIMONE, Sœur JULIENNE ! Quel Pasteur nous avons perdu ! Ah ! disoit JEAN LOUIS, c'étoit le soutien de nos familles ; oui répondoit la femme TOINETTE, c'étoit le père de nos enfans.

Enfin le bon Curé fut enterré au grand regret de ses chers Paroissiens, & surtout de la pauvre NICOLLE, qui se consola pourtant, parce qu'on ne sauroit toujours pleurer.

Elle ramassa ce qu'elle put de la petite succession du bon homme, qui se trouva si mince, que personne ne daigna la lui contester, car il avoit toujours aimé à bien vivre ; c'est à dire, à faire bonne chère.

Il étoit question de songer à me pourvoir ; ç'eut été dommage d'ensouir mes talens dans un Village, aussi me disposai-je à partir au plutôt pour venir au grand jour de Paris.

La bonne NICOLLE me fit faire un habillement complet avec une soutane du défunt, me choisit les meilleures chemises, en fit un paquet, & m'emballa avec dans le coche de Laon, où elle paya ma place par surcroit de générosité ; je dis par

surcroit, car elle avoit joint deux louis de sa bourse à mes petits profits de la sacristie, dont je l'avois fait la trésorière; & après avoir cousu le tout dans la bague de mon habit, elle m'embrassa & me dit adieu, non sans avoir la larme à l'œil, & sans me recommander la probité avec laquelle elle avoit entendu dire au bon Curé que l'on ne pouvoit manquer de faire son chemin.

Deux marchands forains, deux Franciscains, un Gascon & JOSEPH composent la voiture que quatre énormes chevaux trainoient d'un pas tardif & pesant.

La bonne Gouvernante m'avoit recommandé de manger avec le cocher afin de dépenser moins; mais je ne me sentis pas la force de résister à l'invitation que les deux marchands me firent de me mettre à table avec eux, ce qui d'ailleurs ne laissa pas que de flater un peu ma vanité, parce qu'ils avoient des vestes d'écarlate galonnées.

Le diner n'eut rien de remarquable, sinon que les marchands s'emparèrent des plats, le Gascon de la conversation, de sorte qu'il ne me resta que les yeux & les oreilles dont je pusse faire usage; & je n'avois pas encore pu trouver le moyen de placer deux mots dans la conversation ni quatre bouchées

bouchées dans mon estomac, lorsque le cocher vint nous presser de partir.

Le souper fut plus long & plus agréable, le Gascon l'égaya par ses bons mots & par plusieurs tours de passe passe qu'il fit très adroitement avec son affiète & son verre qu'il cassa & racomoda sans qu'il y parut, il finit par escamoter tous les couteaux de la compagnie qu'il feignit d'avaler.

Je le regardois avec de grands yeux stupides sans pouvoir rien comprendre à sa magie ; je me hazardai cependant à lui demander d'un ton aussi bête que la question, s'il avaloit les couteaux tout de bon ; si je les avale, s'écria-t-il, je vous avale, rois vous même.

Cette menace me fit faire d'abord un mouvement de frayeur ; mais comme j'avois remarqué qu'il n'étoit pas la moitié ni si grand ni si gros que moi, & que j'avois lû dans quelques livres de mon oncle, que le contenant doit être nécessairement plus grand que le contenu, je me rassurai, & lui dis avec courage que je n'en avois pas peur.

Eh bien ! voulez vous parier cent Louis ? J'aurois bien voulu les avoir, mais au défaut d'une si grande somme, je songeois

que je pouvois profiter d'une si belle occasion pour doubler ma petite fortune.

Cet homme, pensois je en moi même, ne dit pas la vérité, par conséquent il ne fauroit avoir raison; je découfus donc sans faire semblant de rien les quatre louis qui étoient dans ma basque, & je les mis hardiment sur la table, offrant de les parier.

Le Gascon accepte le défi, & sans tirer l'argent de sa poche, il se met en devoir d'exécuter la gageure, m'empoigne le bras & m'y enfonce les dens jusqu'au sang. Ahi, ahi ! Monsieur, vous me mordez ? Eh ! sandis, croyez vous que je vous avalerai sans vous mâcher, répond froidement le Gascon.

A cette faillie tout le monde partit d'un éclat de rire, & le Gascon se mit en devoir d'empocher les quatre louis que je n'aurois pas osé lui disputer, tant j'étois resté honteux, mais les autres convives lui dirent que n'ayant pas consigné son argent, il n'étoit pas juste qu'il tira le mien, & ils me condamnèrent seulement à payer deux bouteilles de vin de Champagne, qui furent bues à ma santé & à mes dépens.

La route se continua ainsi gaiement jusqu'à Paris. Nous n'en étions qu'à quatre lieues lorsque nous rencontrames un caros-

se versé dans un fossé : La Dame à qui il appartenoit vint au devant de nous, apuyée sur le bras de sa femme de chambre ; & s'adressant au cocher, elle le pria de vouloir bien aider ses gens à relever sa voiture, avec la permission de ces Messieurs, ajouta-t-elle, en nous faisant une profonde reverence.

Vraiment oui, dirent les deux marchands, & à quelle heure arriverons nous ? Il faut que nous allions à la douane faire visiter nos marchandises, avant que nos caisses soient renforcées, que nos ballots soient refaits ; que nous les aions fait porter au Cheval rouge, rue St. Denis, il seroit bien minuit : Allez vôtre chemin, Cocher ?

La Dame se retiroit confuse de la réponse grossière des marchands, & moi j'en fus si touché, que suivant le mouvement de générosité qui s'empara de moi, sans dire au cocher d'arrêter, j'ouvris tout à coup la portière du coche, je sautai à bas, & j'allai offrir mes services à la Dame qui étoit déjà éloignée de quelques pas.

Ne croyez vous pas que nous allons vous attendre, me crièrent mes compagnons de voyage ? Non, non, Messieurs, je vous en dispense, vous pouvez conti-

muer votre chemin, je saurai bien vous rattraper; & je me mis à l'instant en devoir d'aider au cocher de la Dame qui se confondoit en actions de graces.

J'étois jeune & vigoureux, & moitié force, moitié adresse, nous parvinmes à dégager assez heureusement l'équipage de la Dame sans y rien endommager.

Nous n'avions pas laissé que de mettre du tems à cette opération, le coche devoit être fort loin; je me dispois cependant à le rejoindre, mais la Dame m'assura qu'elle ne le souffriroit pas, & elle m'obligea à monter avec elle dans son carosse.

Lorsque nous nous y fumes arrangés avec tous les paquets & les cartons qui marchent ordinairement à la suite des Dames qui voyagent, celle que j'avoit si bien secourue m'aprit qu'elle revenoit de sa maison de campagne qui n'étoit qu'à demi lieue de l'endroit où nous l'avions trouvée; & connoissant facilement à mon air & à mon maintien que j'arrivois à Paris pour la première fois, elle me demanda, en m'appellant Monsieur l'Abbé, si elle pouvoit sans indiscretion s'intormer des raisons qui m'y conduisoient, si c'étoient mes affaires ou simplement l'envie de voir cette Capitale qui m'y amenoit; elle ajouta obligeamment que la question n'étoit point

causée par sa curiosité, mais par le desir sincère de pouvoir me temoigner sa reconnoissance pour le service que je lui avois rendu, & toujours en m'appellant Monsieur l'Abbé, sans doute à cause de mon habit noir, de mon chapeau mal retapé & de mes cheveux coupés en rond.

J'appris à cette obligeante Dame que je n'étois point Abbé, & je lui racontai avec vérité, ainsi que le Curé me l'avoit recommandé, ma petite histoire; & les projets qui m'amenoient à Paris.

Je la vis sourire à quelques endroits de mon récit, elle parut contente de mes dispositions, & sur-tout de ma naïveté. Elle ajouta qu'elle étoit charmée que le hazard m'eut ainsi adressé à elle, qu'elle cherchoit un garçon sage & bien élevé, qui écrivit sous sa dictée quelques réflexions auxquelles elle se livroit ordinairement tous les matins.

Comme j'étois occupé, & très occupé à la remercier de ses bontés, nous rejoignîmes mes compagnons de voyage, que nous trouvâmes à peu près dans la même situation où ils venoient de nous laisser; le cocher s'étoit amusé derrière sa voiture, & les chevaux qui s'étoient détournés de la chaussée, avoient mis les

roues dans une ornière profonde, d'où ils ne pouvoient les retirer.

Je dis aux marchands qui étoient descendus à leur tour, que je ne manquerois pas de faire dire au Cheval rouge qu'on pouvoit les attendre tôt ou tard; & nous passâmes fièrement au grand trot des chevaux.

Que l'on se figure la joie que j'éprouvois de me voir dans un beau carrosse, avec une belle Dame qui me faisoit secrétaire de ses réflexions du matin. Jamais Consul ou Dictateur ne fit son entrée dans Rome avec tant d'orgueil que je fis la mienne dans Paris; j'imaginois que tout le monde me regardoit & devoit me trouver aussi curieux à voir que tout ce qui s'offroit à mes regards me le paroïsoit.

Je fus bien extasié en voyant les appartemens de Madame DE FRONGI, qui cependant n'avoient rien de fort extraordinaire pour quiconque ne seroit pas sorti d'un presbiter. de Village.

Lorsqu'on eut décidé de mon logement, Mademoiselle JULIE, la femme de chambre de Madame DE FRONGI, fut chargée de m'y conduire; il étoit petit & tout au haut de la maison, mais d'ailleurs assez commode.

Oh ça, me dit Mademoiselle JULIE,

je me flatte que nous serons contents de vous ; ma maitresse est d'une humeur très facile , quoi qu'elle soit Veuve , riche & bel esprit : J'entendois facilement ce que vouloit dire veuve & riche , mais pour le bel esprit , je fus obligé de le demander à Mademoiselle JULIE , qui , après avoir fouri à ma question , m'aprit ce qui procuroit à sa maitresse le titre de bel esprit.

Ce n'est pas , me dit elle , de la dose de jugement & de lumières que la nature a donnée à Madame DE FRONGI qu'il est question , c'est de celui qu'elle emprunte du commerce des savans & des Auteurs les plus renommés qu'elle reçoit chez elle. Elle donne régulièrement à diner quatre fois par semaine à un certain nombre de ces Messieurs , qui lui rendent compte des nouvelles litteraires , qui analisent les ouvrages nouveaux , & qui déterminent le degré de considération qu'elle doit leur accorder ; leurs jugemens sont comme le controle qui les alloue & qui en fixe la valeur , les Auteurs anciens ne manquent pas d'être appelés à la comparaisson , & tous les Philosophes de la Grèce se trouvent souvent cités à propos d'une chanson. On en vient ensuite aux définitions métaphisiques , & l'on ne s'en tireroit ja-

mais, si quelque plaisant n'en sortoit par un bon mot.

Le lendemain nôtre maitresse écrit les traits qui l'ont le plus frapée pendant ces sublimes conversations ; c'est ce qu'elle appelle ses réflexions, & vous êtes l'heureux mortel qu'elle a choisi pour les transmettre à la postérité.

Le discours de Mademoiselle JULIE ne m'avoit guères plus instruit que je l'étois avant qu'elle eut parlé ; je ne pouvois comprendre comment on pouvoit acquérir l'esprit qu'on n'avoit pas, seulement en donnant à diner à des gens qui en avoient ; mais je n'eus pas été mis trois ou quatre fois en exercice de ma charge, que je compris que Madame DE FRONGI raisonnoit à peu près comme un écho parle.

Elle avoit encore la foiblesse de vouloir passer pour un esprit fort ; mais à tous ces ridicules là près, c'étoit bien la meilleure femme du monde, & je m'attachois sincèrement à elle, si bien que je crus ma conscience engagée à l'avertir des travers que ses prétensions lui donnoient dans le monde.

Ne vaudroit-il pas mieux, Madame, lui dis-je un jour, répandre vos bienfaits sur vos parens, que l'on dit n'être

pas trop à leur aise, que sur un tas de gens, qui, à comp sûr, ne vous en ont pas grande obligation? Avec ce que vous dépensez pour les diners que vous donnez à ces parasites, vous pourriez aisément défrayer toute votre famille; &, vive Dieu, Madame, ne vaut-il pas mieux se voir au milieu des siens qu'avec des étrangers?

MONSIEUR DE LAONNOIS, car c'est le nouveau nom qu'on m'avoit donné en me revêtissant de ma nouvelle charge, celui de JOSEPH ayant paru trop commun pour un Secrétaire; MONSIEUR DE LAONNOIS, me dit Madame DE FRONGI, je vous ai pris pour écrire mes observations, mais je ne me suis point engagée à écouter les vôtres, ainsi vous m'obligerez beaucoup de me les épargner désormais.

Je fus très surpris de voir ma franchise si mal reçue, & mon zèle fut encore plus mal récompensé quelques jours après.

J'avois entendu dire à notre cuisinier beaucoup d'impertinences sur le compte de Mademoiselle JULIE, à qui je savois qu'il faisoit la cour; je fus offensé jusqu'au fond du cœur de cette perfidie envers une personne qu'il recherchoit en secret, & qu'il méprisoit publiquement. J'en avertis charitablement cette fille, qui, au lieu de me

remercier de l'ardeur que je montrois pour ses intérêts, faillit à m'arracher les yeux; & ayant porté ses plaintes à sa maîtresse, qui n'étoit déjà que médiocrement contente de mes remontrances, conclut que je n'étois qu'un petit brouillon, & me renvoya comme un sot.

En sortant de la maison je rencontrai un des savans de nos commensaux, & comme il me vit portant sous le bras mon paquet que je n'avois point oublié au coche de Laon, il me demanda où j'allois; je lui appris en peu de mots mon aventure, & il me dit que si je ne lui en imposois point, & que je n'eusse pas donné d'autre sujet de mécontentement. il me prendroit à son service; il me donna son adresse, & rendez vous pour le lendemain matin.

Je ne manquois pas de m'y rendre, & je n'eus pas lieu en entrant chez mon nouveau maître d'éprouver l'étonnement que les appartemens de Madame DE FRONGI m'avoient causé.

Mon cher LAONNOIS, me dit-il, en m'appellant du nom de ma Province qu'on m'avoit donné, j'approuve la franchise de ton caractère, & je te fais bon grê d'avoir eu la force de donner à la pauvre Madame DE FRONGI un conseil si salutaire; ce qu'el-

le pouvoit faire de mieux , c'étoit de t'en marquer sa reconnoissance & de le suivre, mais la pauvre Dame a la fureur des belles lettres comme d'autres ont celles des ajustemens, des colifichets, que veux-tu, ce sont des femmes, c'est à dire, foiblesse & vanité; comment veux tu leur faire aimer la vérité? Quant à moi, mon cher ami, qui suis Philosophe, je passe ma vie à sa recherche, & tu ne pourras jamais me faire un plus grand plaisir que de me la présenter sans cesse; l'orgueil, l'envie, la colére, l'intempérance, les passions des hommes enfin, n'ont jamais approché de mon cœur, qui ne connoit d'autre empire que celui de la sagesse & de la vertu, & je ferois même peu de cas de mes bonnes qualités, si la modestie ne marchoit la première.

Dieu soit béni, dis-je en moi-même, en me félicitant de l'honnête homme de maitre que la Providence m'avoit fait rencontrer si heureusement.

Je tache d'employer, continua-t-il, le peu de talens que la nature m'a donné, afin d'acquérir quelque gloire, je travaille depuis quinze ans à un roman philosophique, dont les mœurs & le Gouvernement recevront un grand avantage. J'y

donne des conseils aux Rois & des leçons aux Ministres.

Mais je ne suis pas riche, & comme il nē faut pas mourir de faim pour gagner l'immortalité, je m'amuse à composer quelques petits ouvrages, soit en vers, soit en prose, qui malgré la sévérité des Journalistes & l'avidité des Libraires, ne laissent pas que de me produire suffisamment de quoi vivre : Tous mes amis en font cas, on les applaudit beaucoup chez les grands, à qui je vais les lire; & je puis dire, sans blesser la modestie, qu'il s'en fait peu de pareils dans le siècle où nous sommes, il faudra que vous me les transcriviez lisiblement & correctement; & comme vous me paroissez ne pas manquer de sens, & avoir reçu une bonne éducation, vous me ferez plaisir de me dire votre sentiment, mais sans condescendance aucune, je l'exige : Oubliez que vous m'appartenez, & ne suivez que la vérité de votre caractère, songez que je vous le recommande comme maître, & que je vous en prie comme ami.

Je ne me sentoiss pas de joie d'avoir rencontré un patron d'un caractère si admirable, & je lui promis de lui obéir exactement, ainsi qu'il le désiroit.

Je fus long-tems avec lui sans avoir

occasion d'exercer ma franchise, parce qu'il ne me donnoit à copier que quelques passages détachés qu'il me marquoit dans plusieurs livres qu'il parcouroit rapidement, ce qu'il appelloit faire des esprits ; souvent même il s'en raportoit à mon gout seulement, & je faisois aussi des esprits.

Enfin il mit la dernière main à une Tragédie à laquelle il travailloit depuis long-tems, & que je lui avois entendu réciter plusieurs fois en se démenant comme un possédé, ce qui dans le commencement m'avoit causé beaucoup de frayeur, car je le croyois atteint de quelque mal violent.

Il me la remit enfin précieusement comme un père qui confie le soin d'un enfant chéri ; il me recommanda à plusieurs reprises, d'en prendre le plus grand soin & de la copier avec la plus grande exactitude. Je le lui promis, & il partit tranquille pour aller diner chez mon ancienne maîtresse.

Le séjour que j'avois fait chez cette Dame, la conversation des gens de lettres que j'avois entendu souvent, & la lecture des bons livres dont j'avois profité, avoient commencé à me développer le goût ; & je n'eus pas plutôt jetté les yeux sur le chef d'œuvre de mon maître, que je crus que c'étoit quelque parodie. Dans cette idés

je me mis à transcrire, mais je n'eus pas la force d'en copier plus de deux Scènes, tant cette pièce me parut ridicule.

Eh bien ! cher compagnon de mes travaux, me dit mon maître en rentrant, où en est la besogne ? Tu n'as pas manqué d'y prendre plaisir, & , sans doute, elle est bien avancée.

Ma foi, Monsieur, je n'ai pû me résoudre à aller plus loin, lui répondis je, en lui montrant le peu que j'en avois mis au net, je ne fais si c'est pour rire ou si c'est tout de bon que vous faites parler vos personnages d'une manière si grotesque, & je vous assure que je n'ai pas coutume de copier ce que je ne saurois comprendre.

C'est à dire, me répondit mon Poète philosophe, en palissant de colère, que cette Tragédie n'a pas l'avantage d'obtenir vôtre aprobation ? Puis en faisant tomber sur moi un regard de mépris comme sur l'être le plus abject, vil manant, continuait-il, que j'ai ramassé dans la boue, créature grossière, insolent écrivurier, il vous sied bien de vouloir à travers vôtre visière épaisse juger les beautés sublimes d'un ouvrage immortel. Téméraire OSEAS, craignez ma juste colère, dérobez-vous

derrière v^otre charue , & vous cachez au chatiment que vous méritez , &c. &c.

Il y avoit aparence, comme mon Philofophe me l'avoit dit, qu'il ne s'étoit jamais mis en colére , car il fortit de fa bouche un amas d'injures , femblables à un torrent qui rompt enfin la digue qui le retient depuis long-tems. Il me jetta au nez le peu que j'avois transcrit de fa pièce, & j'eus alors grand regret de n'en avoir pas copié davantage ; mais comme c'est , excepté les injures & les menaces, la feule chose que j'aie reçue pour mes gages, je crois pouvoir fans scrupule joindre ici le premier fragment d'un ouvrage dont il ne reste aucun vestige.

T R A G E D I E.

A C T E U R S.

TAMPON, Roi des Tapouis.

BEDAINE, Général des Armées.

BARBUE, Princesse du Sang Royal.

LAMENTINE, Amante de BEDAINE.

PLAT MINE, Confident.

Les personnages muets sont cinquante pièces de canon, deux cent Gardes à pied, cent Gardes à cheval, & douze Vaisseaux de guerre. Le Théâtre représente un désert.

La Scène est en Afrique, & pour la régularité du costume, tous les Acteurs doivent être barbouillés de noir.

SCÈNE

SCÈNE PREMIÈRE.

BEDAINE, PLAT-MINE.

P L A T - M I N E .

F En ce jour glorieux quelle douleur soudaine
 Couvre l'auguste front de l'illustre Bedaine ?
 Qui peut ternir l'éclat de vos brillans exploits ?
 Les Margajas soumi- flechissent sous vos loix ,
 Et les Topinamboux par leur propre retraite ,
 Dans le fond des forets vont cacher leur défaite ;
 En vous le Gingiro reconnoit un vainqueur ,
 Et le Roi des Tapouis vous accorde sa sœur.

B E D A I N E .

Que me dis-tu ?

P L A T - M I N E .

Seigneur , la Princesse Barbue ,
 Elle est borgne , boiteuse , & même un peu bossue ;
 Mais les brillans honneurs d'un hymen glorieux
 Sur ces legers défauts doivent fermer vos yeux.

B E D A I N E .

Je fais que mes pareils victimes des usages ,
 Pour de grands intérêts font de fots mariages ;

Mais quand le cœur s'est pris de belle passion.
Il est sourd aux conseils de toute ambition.

P L A T - M I N E.

Quoi ! le vôtre insensible est-il devenu tendre ?

B E D A I N E.

Ce que tu ne fais pas je m'en vais te l'apprendre.
Le tems passé n'est plus , donc il faut l'oublier ;
Par des récits pompeux pour ne pas t'ennuyer
Comme font les Heros , je passerai l'histoire
Du siège de Grenade , où j'acquis quelque gloire ,
J'y fus esclave , ami , lorsqu'on m'y crut vainqueur ,
J'y gagnai des lauriers , mais j'y perdis mon cœur.
Une beauté s'offrit à panser mes blessures ,
Car j'avois aux talons gagné les engelures ,
Ses soins plus empressez , plus tendres chaque jour ,
Dans mon cœur attendri firent naître l'amour.
Je lui rendis bientôt tendresse pour tendresse ,
Elle étoit mon esclave , elle fut ma maîtresse.
Couronné par la gloire ainsi que par l'amour ,
Vers ces paisibles lieux je hâtai mon retour ,
Nous mimés à la voile , & le vent favorable
Sembloit nous accorder un trajet agréable ,
Mais la tempête , ami , nous attendoit au port ,
Pour la première fois j'appréhendai la mort.
Eh ! qui ne l'auroit craint en voyant les allarmes ,
Ses craintes , ses soupirs , son desespoir , ses larmes ?
Quand je tremblois pour elle , elle trembloit pour
moi .
Et tous les deux tremblans , nous tremblions d'effroi.
Quel terrible moment ! Plat-Mine que t'en semble ?

P L A T - M I N E.

Moi , Seigneur ! peu s'en faut qu'à mon tour je ne
tremble.

B E D A I N E.

Ah ! si je te peignois !

P L A T - M I N E.

Il vaut mieux achever.

B E D A I N E.

Nous arrivons enfin , car il faut arriver ,
On m'apprend que Tampon , ô disgrâce imprévue !
Pour prix de mes exploits me destine Barbue ;
Dans ce danger pressant , ami , que devenir ?

P L A T - M I N E.

De l'une être l'époux , l'autre l'entretenir.

B E D A I N E.

Je te rends grâce , ami , ta prudence m'éclaire ,
Je vais suivre à l'instant ce conseil salutaire.
On vient , c'est Lamentine.

S C E N E I I.

BEDAINE, PLAT MINE, LAMENTINE.

L A M E N T I N E.

O ciel! tout est perdu
Le Roi veut que sa sœur...

B E D A I N E.

Nous avons tout prévu,
Et tu n'y perdras rien, va, ne sois point jalouse,
Le cœur sera pour toi.

L A M E N T I N E.

Oui, mais Tampon m'épouse.

B E D A I N E.

O ciel!

L A M E N T I N E.

O ciel!

P L A T - M I N E.

O ciel!

B E D A I N E furieux.

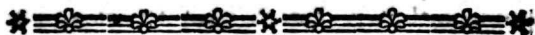
Que la foudre en carreaux ,
 Que le ciel , que l'enfer , que la terre & les eaux ,
 Que le courroux des Dieux , qu'une guerre funeste ,
 Que la flamme & le feu , que la mort & la peste ...
 Mais tu n'y consens point ?

L A M E N T I N E.

Cher Prince , y consentir ?
 Tampon à ce nom seul vous me voyez trémir , ?
 Tous mes sens sont glacés , & tout mon cœur frif-
 fone ,
 Bourrai-je consentir à devenir Tamponne ?

Il est bien dommage que cette pièce ne soit pas restée toute entière au public ; au deuxième acte il y avoit un songe , au troisième un combat , au quatrième un conseil , & au cinquième trois re onnoissances : Il y avoit aussi quatre dénouemens tout prêts pour la commodité du public , aussi les Comédiens la reçurent ils avec transport , & lorsque je l'appris , je commençai à me méfier de mon jugement ; j'imaginois bonnement qu'ils s'y connoissoient comme les lapidaires en diamans , attendu que ce sont eux qui les mettent en œuvre. Mais ayant consulté quelques uns de leurs amis , ils furent moins persuadés de leur infailibilité , & n'osèrent pas la donner au public.

La suite pour le mois prochain.



DE L'INTERPRETATION DES LOIX.

PARMI les opinions de l'esprit humain, il en est quelques unes qui par la vanité de leurs objets & par les grands avantages quelles ont procuré aux hommes, méritent le nom d'erreurs très utiles & d'heureuses chimères; tels sont les délires des Chimistes par rapport à la pierre philosophale, les travaux des Géomètres pour trouver la quadrature du cercle, les recherches des Mécaniciens pour produire le mouvement perpétuel, par les efforts de l'art; à quoi j'ajoute les méditations des Philosophes pour établir une société politique, dans laquelle la félicité & la sûreté que procureroient des Loix sages & constantes, seroient également répandues sur tous les membres qui composeroient cette société. Toutes ces chimères utiles, ont admirablement servi aux progrès de la physique, des mathématiques & du grand art de la législation, car en fouillant dans ces mines, pour chercher ce qui n'existoit point, on a trouvé des veines & des

métaux ignorés qui ont été de la plus grande utilité. Chacun fait de combien de remèdes, & de compositions les unes curieuses & les autres utiles, nous sommes redevables aux vaines recherches des Alchimistes : Les Géomètres savent les grands secours qu'a apporté à la théorie sublime des courbes, la recherche de la quadrature du cercle ; j'en dis autant des autres chimères de la même espèce. Une institution politique parfaite, a été le but des recherches de plusieurs grands hommes, qui depuis PLATON jusqu'à nos jours, ont eu l'idée aussi sublime que chimérique de voir les hommes jouissans au moyen d'équitables Loix, d'une liberté, & d'une sûreté constantes.

Les hommes ordinaires ne connoissent guères que la société dans laquelle ils naissent & vivent ; jamais ils n'eurent l'idée d'analyser les principes qui la composent, c'est pourquoi regardants la forme de leur institution sociale comme la meilleure, on les voit toujours prêts à payer du mépris le moins équivoque, tous ceux qui leur proposent d'y faire des changemens utiles. Les hommes au contraire, qui après avoir été dans l'erreur l'ont enfin reconnue, en examinant par eux-mêmes la réalité des

objets , par une espèce d'indignation sur leurs illusions passées & afin de se laver , pour ainsi dire , de la tache des opinions de leur jeunesse , prétendent réformer tout & applaudissent avec fanatisme à toutes les idées qui ont l'air de la nouveauté , adoptants un plan de nouvelle législation sur la plus légère apparence d'utilité. L'homme vraiment sage s'arrête au milieu de ces deux extrémités , & au moyen du doute & de l'examen , sans préjugé comme sans prévention sur les opinions anciennes ou nouvelles , il recherche uniquement ce qui est vrai & utile.

Un autre obstacle qui s'opose fortement dans la plupart des hommes aux réformes diverses qu'on voudroit entreprendre , c'est l'examen peu approfondi qu'il font des principes des choses & les bornes étroites de la vue ordinaire , qui les engage presque toujours à exclure la meilleure législation , dès qu'ils voient qu'il en résulte le moindre inconvénient , comme si dans toute institution politique , la grande règle & même l'unique , n'étoit pas la combinaison & le choix entre les biens & les maux. Il n'est point de Loi , il n'est point de système en effet , & il n'en peut exister aucun , dont il ne puisse naître quelque inconvénient ; dans les choses humaines , il s'agit

toûjours de choisir le moindre mal, non de vouloir établir un ordre parfait qui est impossible, & voilà l'écueil des politiques fans expérience. Chacun sçait & répète la maxime, qu'il faut choisir le moindre mal & ne pas rechercher une perfection chimérique, & cependant dans l'application vous trouvez peu de personnes qui n'agissent d'une manière directement opposée à cette maxime. C'est ce que j'ai eu occasion de remarquer de nouveau il y a quelques jours, dans une Société où je me trouvai avec quelques personnes de différens états.

La conversation tomba sur l'interprétation des Loix & je racontai à cette occasion ce qui se trouve dans une Dissertation, *sur les raisons de promulguer & d'abolir les Loix*, écrite par un Roi, qui indépendamment de sa couronne est un membre illustre de la République des Lettres; on y lit, qu'en Angleterre il y avoit une Loi contre la bigamie. Un homme fut accusé d'avoir cinq femmes, mais comme la Loi s'observe à la lettre, en Angleterre, & que le cas de cinq femmes avoit été omis, l'accusé fut remis en liberté & absous. Dès que j'eus conté cette anecdote, un de mes auditeurs commença à rire de tout son cœur.

Se peut-il qu'il y ait des Juges assez imbéciles, dit-il, pour ne pas comprendre que celui qui a cinq femmes en a deux, & que si l'on punit un homme coupable de bigamie, par trois années de galère, celui qui en a épousé cinq ayant été bigame deux fois & demi, doit être par conséquent, sept années & demi à la rame au moins. Ah ! s'écria mon homme, quel excès de stupidité ! Tous mes auditeurs à cette exclamation éclatèrent, les uns se moquant ouvertement de l'Angleterre, qui n'est pas au fond si ridicule, surtout surmer, les autres de celui qui avoit conté le fait, d'autres enfin de l'assemblée, soupçonnoient que j'avois voulu m'amuser & que ce prétendu fait étoit de mon invention. Je laissai calmer ce tumulte, & lorsque je vis que l'on pourroit m'écouter paisiblement, je repris la parole, en m'adressant à M. M. qui avoit ri de si bon cœur.

Seroit-il bien possible, mon cher Monsieur, que vous aiez pû vous persuader que tous les juges d'Angleterre ne savent pas que cinq est plus que deux & qu'épouser cinq femmes, est plus que d'en épouser deux ? Je ne saurois le croire. Daignez donc de grace, ne point tant vous glorifier de votre découverte, & persuadez vous bien que les Juges d'Angleterre, savent que deux est un moindre nombre que

cinq. Sur quoi tombe donc, je vous prie, vos ris & vôtre mépris ? Sur ce que les Anglois ayant une Loi qui punit ce'ui qui prend deux femmes, & n'en ayant point qui punisse celui qui en a pris cinq, ils n'ont pas entendu l'esprit de la Loi, ni l'intention du Législateur, & s'en sont exactement tenus à son sens littéral, vous trouvez absurde, que le Juge ait observé la lettre de la Loi & non pas l'esprit, examinons donc, si en effet la chose est si ridicule ou si peu sensée.

Commençons d'abord par distinguer le Législateur & le Juge & établissons pour premier principe, que ces deux titres ne peuvent ni ne doivent jamais être confondus. Le Législateur est toujours le Souverain, que ce soit un seul homme, ou plusieurs, ou la Nation entière rassemblée suivant les formes diverses de Gouvernements. La Loi est un ordre public du Souverain, qui rend obligatoires toutes les actions des sujets en général. Cette puissance respectable de promulguer les Loix est inhérente à la Souveraineté, elle ne peut être exercée que par le Souverain, ou par une personne qu'il a choisi à ce sujet, mais elles doivent toujours être promulguées en son nom. Le Juge au contraire ne peut être Souverain, ce doit

être un homme ou une assemblée d'hommes, qui n'ont été établis que pour faire observer les Loix. Le Législateur commande, le Juge fait exécuter ses commandemens. Si le Législateur faisoit exécuter, ou si le Juge commandoit, la sûreté publique n'existeroit plus, parce que les deux pouvoirs se réunissant dans la même personne, il en nait nécessairement la puissance d'opprimer impunément à l'abri des formes respectables de la justice, & l'opinion de la sûreté personnelle, opinion très précieuse & dans laquelle consiste réellement toute la liberté civile, seroit totalement détruite. C'est donc une chose très conforme à la saine raison, que le Juge ne s'érige jamais en Législateur, car comme l'a dit le Grand BACON. *Si in Legislatorem Iudex transfret omnia ex arbitro. pendexent*, (*De Augm scient*, lib. VIII, aph. 44.) Cette vérité essentielle est présentée avec la plus grande force par l'Auteur immortel de l'esprit des Loix (L. XI. C. 6.) lorsqu'il dit; *Quand la puissance législative & la puissance exécutrice, sont réunies dans la même personne, ou dans le même Corps de Magistrature, il n'est plus de liberté, parce qu'il est à craindre, que le Monarque ou le Sénat ne fasse des Loix tiraniques, qu'il fera exécuter tyranniquement.*

Mais pour aller au vrai, daignéz réfléchir, Messieurs, quel seroit l'état d'une société d'hommes, dans laquelle il n'y auroit ni loix écrites ni loix établies par l'usage ou la tradition. Il y auroit cependant des Juges dans cette Société, parce que dans toutes, il est nécessaire qu'il y ait une force quelconque, pour réprimer & prévenir les usurpations & les querelles toujours prêtes à s'élever. Et quelle seroit, je vous prie, l'autorité de ces juges ? Entièrement despotique. Ils pourroient enlever à chacun, ses biens, sa liberté & sa vie, parce que de pareils Juges n'auroient d'autre loi que leur volonté ou leur caprice; ainsi chaque citoyen seroit dans un esclavage parfait. Il pourroit arriver sans doute, que ces Juges seroient des hommes de probité, qui écoutants la voix de cette loi naturelle qui a dicté toutes les bonnes loix écrites, n'useroient de leur pouvoir que pour contenir les méchans; il pourroit arriver sans doute, que les décisions de ces Juges seroient un modèle d'équité & de sagesse; mais le contraire pourroit arriver aussi & cette seule possibilité, ôte à chaque citoyen l'opinion de sa liberté, & par conséquent il ne peut jamais être sûr de soi ni de ses propres actions. Dans ces contrées ou le

Despotisme règne, en Asie, on a vû des Monarques qui possèdoient toutes les vertus propres à rendre leurs sujets heureux & qui les rendoient tels en effet; alors la Tyrannie pratique n'existoit pas, mais celle de système n'en existoit pas moins; l'empire de la loi, n'en étoit pas moins subordonné au pouvoir d'un homme, & chacun sçait cependant que; *In libero populo imperia legum potentiora sunt quam hominum.* Commençons donc par établir cette vérité démontrée, que dans une Société ou il n'y auroit point de loix & ou il y auroit des Juges, le pouvoir des Juges seroit illimité & despotique, ce qui revient à cette autre proposition, que dès que le Législateur & le Juge ne sont qu'une même personne, cette personne jouit du despotisme le plus absolu & que la Nation ne jouit d'aucune espèce de liberté politique.

Alors un de mes Auditeurs m'interrompit en me demandant ce que j'entendois par *liberté politique* & si par hazard j'étois dans l'idée qu'il pût y avoir une Société dans la quelle chacun pourroit agir suivant ses caprices ou l'impulsion de ses passions? Monsieur, répondis-je, j'entends par *liberté politique*, l'opinion ou doit être chaque citoyen, de sa sûreté.

personnelle, de la propriété de ce qu'il possède & du pouvoir dont il doit jouir de pouvoir disposer de lui même & de ses biens, autant que cela n'est point contraire aux loix établies par une autorité légitime. Je dis donc, que cette liberté politique seroit anéantie dans une Nation, ou le Juge seroit Législateur. Je dis, qu'on verroit dans cette Nation l'esclavage de système, moins violent que celui qui naît par la force ou l'abus, mais plus durable, plus constant que ce dernier. C'est là Messieurs, les vérités qui ont engagé les Anglois, si grands amateurs de la liberté politique, à établir que le Juge seroit totalement esclave de la loi, & ne pourroit en être que le simple exécuteur. Voici donc le raisonnement qu'ils ont fait. Si le Juge devient Législateur, la liberté politique est annihilée, or le Juge devient Législateur dès qu'il est en son pouvoir d'interpréter la loi; ainsi qu'il n'ait jamais ce pouvoir, qu'il soit uniquement exécuteur de la loi, & qu'en l'exécutant il s'en tienne donc, au sens simple, étroit & littéral des paroles.

Que le Juge devienne Législateur dès qu'il est en son pouvoir d'interpréter la loi, c'est une proposition évidente par elle même; il suffit pour en être convaincu

de réfléchir, qu'*interpréter*, veut dire se mettre à la place de celui qui a écrit la loi, & chercher comment le Législateur auroit vraisemblablement décidé tel ou tel cas, sur lequel la loi ne s'est pas clairement expliquée. *Interpréter* c'est faire dire au Législateur plus qu'il n'a dit, & ce plus est la mesure de la puissance législative, que s'arroge le Juge. L'interprétation de la loi peut avoir lieu de deux différentes manières; la première, c'est quand l'affaire dont il s'agit de décider n'a point été prévue par la loi, quand c'est tout à fait une affaire nouvelle sur laquelle il n'existe aucune loi claire & positive. La seconde manière, c'est quand dans le corps des lois, il y a deux principes opposés, entre lesquels il faut choisir pour décider le cas qui se présente. Dans la première supposition, le Juge sous le prétexte d'interpréter l'esprit du législateur, fait réellement une nouvelle loi, sur la quelle il rend une sentence; & par là, le législateur & le Juge ne font plus que la même personne. Dans la seconde supposition, le désordre n'est pas aussi apparent, mais il n'en existe pas moins car, juger sur des lois qu'on auroit faites soi même, ou juger sur des lois légitimement promulguées à

la

la vérité, mais diverses, opposées & entre les quelles on auroit la liberté de choisir tantôt l'une, tantôt l'autre, pour rendre des jugemens souvent opposés sur des cas semblables, c'est à mon gré, quant à la sûreté & à la liberté politique à peu de chose près la même chose, & le Juge qui aura le pouvoir de choisir une loi plutôt qu'une autre, est réellement législateur, puisqu'il donne force de loi à tel sens de cette même loi plutôt qu'à un autre: Ainsi le Juge devient Législateur dès qu'il peut interpréter la loi & confond dans la même personne deux pouvoirs qui doivent constamment être séparés, & dans la distinction des quels dépend essentiellement la liberté politique d'une Nation. Veut-on donc qu'une Nation conserve sa liberté politique, qu'elle ôte à tout Juge le pouvoir d'interpréter la loi dans aucun cas, ou si elle en agit autrement, il arrivera, que les loix entre les mains de l'homme puissant & rusé, seront constamment des armes prêtes pour attaquer & tromper & ne seront point des armes défensives entre les mains de l'homme faible ou ignorant.

Il n'y a donc que deux partis à prendre en établissant le système d'une Nation

pour ce qui regarde l'office des Juges, c'est de rendre le Juge exécuteur servile de la lettre de la loi, ou de lui en permettre l'interprétation. Observons les biens & les maux que peuvent produire ces deux institutions, & voyons si en effet la Nation Angloise a eû tort dans le systême qu'elle a adopté.

Si le Juge est simple & servile exécuteur de la lettre de la loi, il en peut naitre l'inconvénient dont j'ai fait mention au commencement de ce discours & d'autres du même genre que le Juge ne pourra décider, parce que la loi n'a pas pû les prévoir & qu'il est impossible en effet qu'un code de loix, puisse contenir toutes les actions que le caprice de l'homme peut faire naitre. Je réponds; ou il s'agit d'un jugement criminel, comme dans l'exemple cité, & quel mal pourra jamais produire l'impunité d'un seul homme, qui a fait une action contraire au bon ordre de la société, action qui avoit été omise par le législateur? Certainement le mal ne sera jamais fort grand; il le deviendroit sans doute si cet exemple d'impunité pouvoit servir dans des cas pareils; mais le Législateur d'Angleterre dans le cas cité, porta d'abord après ce desordre unique, le remède au mal, en faisant une loi nouvelle qui défendoit la polygamie

sous les mêmes peines imposées auparavant contre la bigamie ; Ainsi, ceux qui pour se mettre à l'abri des peines décernées contre quiconque épouserait deux femmes, en auroit épousé un plus grand nombre, se vit privé de ce prétexte. Le premier cas resta impuni, parce qu'il avoit été commis avant que la loi l'eût défendu littéralement, & que la loi n'oblige point avant qu'elle soit légitimement promulguée ; mais les autres cas semblables furent généralement soumis à la peine imposée par le législateur lui-même, auquel il appartient seul, d'étendre ou de restreindre le nombre des actions libres des citoyens. Il est vrai, qu'il n'est pas possible de renfermer dans un code toutes les actions que peuvent faire les hommes, mais il est vrai aussi de dire, que tous les délits peuvent se réduire en classes, & qu'une suite d'années moins longue qu'on ne pense peut fournir à peu près toutes les additions à faire au code, pour qu'il comprenne dans un petit nombre de loix générales tous les cas vraisemblablement possibles.

Que s'il s'agit de cause civile, un législateur prudent peut diminuer de moitié les causes des procès, en retranchant

aux hommes cette liberté funeste & presque illimitée de faire des conventions de tout genre entr'eux ; car, je crois fermement par exemple, qu'en réduisant les testamens à quelques formules aussi peu nombreuses, que précises & claires, hors des quelles un testament ne seroit pas valide, en établissant des degrés limités de succession, en établissant enfin des formes invariables pour les autres conventions, je crois dis-je, qu'on verroit disparoitre de la Société, la moitié de ces disputes de jurisprudence privée qui la désolent. C'est ainsi, qu'en formant un code de loix sage & équitable, qui restreindroit les limites des actions légitimes, il seroit facile de les réduire aussi à des classes particulières ; que si par hazard, il se présentoit un cas qui ne fut compris dans aucune classe, le législateur ou un corps qu'il nommeroit, le termineroient suivant les principes de la simple équité, confondant pour ce cas unique les deux personnes de Législateur & de Juge ; mais cet exemple devoit être rendu sans conséquence pour l'avenir, par la promulgation d'une loi générale pour les cas de même nature. Les inconvéniens de rendre le Juge esclave de la lettre de la loi, se réduisent donc à ce qu'un premier délit pourra rester im-

puni, & que dans une dispute civile omise par la loi, on devra recourir au législateur ou à celui qu'il aura nommé, au lieu d'avoir la sentence du Juge. Chez une Nation, ou la législation sera bien faite, ces inconvéniens ne feront jamais ni fréquens ni considérables; au lieu que la perte de la liberté politique, inséparable de l'interprétation de la loi, est un mal de système, un mal habituel, qui ronge, qui détruit tout principe moteur & vivifiant des hommes.

Il n'est point de pouvoir plus doux, plus bienfaisant que celui des loix, elles ne connoissent ni partialité, ni passions, ni intérêts, & elles ordonnent immuablement les mêmes choses à tous les citoyens.

Mais à quoi réduisez vous donc l'office d'un Juge, me dit un de mes Auditeurs; si la loi pourvoit à tout, l'office de juge devient parfaitement inutile. Monsieur, repliquai-je, la loi doit prescrire, comment on pourvoit à tout, & le juge doit exécuter ce que prescrit la loi. Un Code ne suffit point pour donner la tranquillité & la sûreté à une Nation, il faut encore que les moyens prescrits par la loi pour la tranquillité & la sûreté publiques, soyent mis en exécution, & c'est-là ce qui re-

garde le Juge. Son office n'est point aussi facile qu'il vous paroît, il consiste surtout dans la vérification des faits, il doit trouver, il doit chercher par un travail éclairé, la vérité, il doit la faire connoître, cela fait, sa tache est remplie, c'est la loi qui fait le reste & qui commande. Le seul despotisme vraiment utile, même nécessaire pour la prospérité d'une Nation, c'est le despotisme des loix; le despotisme proprement dit, c'est-à-dire la volonté absolue & arbitraire d'un seul, ne peut être utile qu'aux Nations corrompues qu'il ramène aux vrais principes de Tout Gouvernement. Vous voyez par-là, Messieurs, que le fait du Poligame Anglois, n'est ni si peu vraisemblable, ni si étrange, ni si ridicule qu'il vous a paru au premier coup d'œil.

C'est ainsi que je terminai mon discours, mes Auditeurs se levèrent & sortirent; un de mes amis qui se trouva par hasard sur la porte, écouta les raisonnemens que faisoient entr'eux mes Auditeurs en sortant; l'un disoit, *cet homme est toujours bizarre dans ses opinions*, l'autre *belles choses dans la théorie; chimères, absurdités dans la pratique!* un troisième disoit d'un ton grondeur & fâché; *Toujours cet Angleterre toujours l'Angleterre*. Un quatrième disoit

à tous; *tout ce que vous avez entendu, sont tout autant de sophismes.* Enfin, j'eus occasion de remarquer de nouveau dans cette occasion, que l'homme renonce à ses préjugés le plus tard qu'il peut; que la raison persuade difficilement des esprits imbus d'anciennes opinions; que le passage de l'ignorance à la vérité est beaucoup plus facile, que celui de l'erreur à la vérité; que l'homme toujours sous l'empire de l'imagination permet bien qu'on fasse de nouveaux systèmes en tout genre, jamais qu'on détruise les anciens; qu'enfin l'amour propre inhérent à l'homme, lui fait constamment soutenir comme vrai, ce qu'il a une fois regardé comme tel, & que se plier, se soumettre avec impartialité à la vérité, est une espèce d'héroïsme peu commun.



* * * * *

A V A N T U R E I N D I E N N E .

Par M. Y. R. V.

PYTAGORE dans son séjour des Indes, comme tout le monde fait, apprit à l'école des Gimnosophistes, le langage des bêtes & celui des plantes. Se promenant un jour dans une prairie assez près des rivages de la mer, il entendit ces paroles :

» Que je suis malheureuse d'être née her-

» be, à peine suis-je parvenue à deux pieds

» de hauteur, que voila un monstre dé-

» vorant, un animal horrible, qui me

» foule sous ses larges pieds; sa gueule est

» armée d'une rangée de faux tranchantes,

» avec laquelle il me coupe, me déchire

» & m'engloutit; les hommes nomment

» ce monstre un mouton; je ne crois pas

» qu'il y ait au monde une plus abomi-

» nable créature.

PITAGORE avança quelques pas; il trouva une huitre qui bailloit sur un petit rocher, il n'avoit point encore embrassé cette admirable Loi, par laquelle il est def-

fendu de manger les animaux nos sembla-
bles ; il alloit avaler l'huitre , lorsqu'elle pro-
nonça ces mots attendrissans : „ O nature !
„ que l'herbe qui est comme moi ton ou-
„ vrage est heureuse ! Quand on l'a cou-
„ pée , elle renaît , elle est immortelle ,
„ & nous , pauvres huitres , en vain som-
„ mes nous deffendues par une double
„ cuirasse : Des scélerats nous mangent par
„ douzaines à leur déjeuner ; & c'en est
„ fait pour jamais. Quelle épouvantable
„ destinée que celle d'une huitre , & que
„ les hommes sont barbares.

PITAGORE tressaillit ; & sentit l'énormité
du crime qu'il alloit commettre : Il deman-
da pardon à l'huitre en pleurant , & la re-
mit bien proprement sur son rocher.

Comme il révoit profondément à cette
aventure , en retournant à la Ville , il vit
des araignées qui mangeoient des mouches ,
des hirondelles qui mangeoient des arai-
gnées , des éperviers qui mangeoient des
hirondelles. „ Tous ces gens là , dit-il ,
„ ne sont pas philosophes.

PYTAGORE , en entrant , fut heurté ,
froissé , renversé par terre par une multi-
tude de Gredins & de Gredines , qui cou-
roient en criant : „ C'est bien fait , c'est bien
„ fait , ils l'ont bien mérité. Qui ? quoi ?
„ dit PYTAGORE , en se relevant ; & les

» gens couroient toujourns en difant : Ah !
 » que nous aurons de plaifir de les voir
 » cuire.

PYTAGORE crut qu'on parloit de lentilles ou de quelqu'autre légume. Point du tout ; c'étoit de deux pauvres Indiens.

» Ah ! fans doute , dit P Y T A G O R E ,
 » ce font deux grands philofophes qui font
 » las de la vie , & ils font bien aifes de
 » renaître fous une autre forme ; il y a
 » du plaifir à changer de maifon , quoi
 » qu'on foit toujourns mal logé , il ne
 » faut pas difputer des gouts.

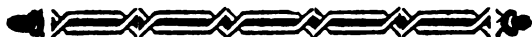
Il avance avec la foule jufqu'à la place publique , & ce fut là qu'il vit un grand bucher allumé , & vis-à vis de ce bucher , un banc qu'on appelloit un tribunal , & fur ce banc des Juges qui tenoient tous une queue de vache à la main , & avoient fur la tête un bonnet reffemblant parfaitement aux deux oreilles de l'animal qui porta SILENE quand il vint autrefois au pays de BACHUS , après avoir traversé la mer Erytrée à pied fec & avoir arrêté le foleil & la lune , comme on le raconte fidèlement dans les Orphiques.

Il y avoit parmi ces Juges un honnête homme fort connu de PYTAGORE. Le fage de l'Inde expliqua au fage de Samos de quoi il étoit queftion dans la fête qu'on

alloit donner au Peuple Indou. Les deux Indiens , dit-il , n'ont aucune envie d'être brulés , mes graves confrères les ont condamnés à ce suplice : L'un pour avoir dit que la substance de Xacca n'est pas la substance de Brama , & l'autre pour avoir soupçonné qu'on pouvoit plaire à l'être suprême par la vertu , sans tenir en mouvement une vache par la queue , parce que disoit-il , on peut être vertueux en tout tems , & qu'on ne trouve point toujours une vache à point nommé. Les bonnes femmes de la Ville ont été si effrayées de ces deux propositions si hérétiques , qu'elles n'ont point donné de repos aux Juges jusqu'à ce qu'ils aient ordonné le suplice de ces deux infortunés.

PYTAGORE jugea que depuis l'herbe jusqu'à l'homme , il y avoit bien des sujets de chagrin. Il fit pourtant entendre raison aux Juges , & même aux dévotes , & c'est ce qui n'est arrivé que cette seule fois.

Ensuite il alla prêcher la tolerance à Crotone ; mais un intolérant mit le feu à sa maison : Il fut brulé lui qui avoit tiré deux Indiens des flammes.



R E P O N S E

De l'Auteur du premier Discours sur ce sujet : La prospérité découvre les vices, & l'adversité découvre les vertus.

MONSIEUR,

J'AI inferé au mois de Mars dans le Journal Helvétique, par fantaisie, un peu par hazard, sans prétension d'Auteur, un Discours sur ce sujet : *La prospérité découvre les vices &c*, proposé en 1765 par l'Académie de Besançon. Le dérangement de ma santé, le cercle d'occupations sérieuses dans lequel je roule, ne m'ont pas permis de transcrire mon brouillon, (ce qui a occasionné quelques fautes d'impression, (*)) bien moins encore de perfectionner ce petit Discours par un plus ample développement, sur-tout la seconde partie qui a été étranglée par nécessité ; car

(*) La plus considérable est à la première ligne de la page 279 *Que la prospérité*. Supposez un point en place de ce *Que &c*.

Vous ne devez pas ignorer , Monsieur, la coutume barbare qu'ont nos Académies, de circonscrire l'éloquence dans l'espace d'une demi heure, de rejeter les meilleurs Discours, tel que celui de JEAN JAQUES ROUSSEAU sur l'inégalité des conditions, pour en couronner de plus foibles, mais qui ont le mérite de la brièveté. Je n'osois embrasser tout mon sujet parce que je me défois de la féve de mon imagination trop abondante pour lors, & qui auroit produit une foule de pensées, que je n'aurois pû élaguer sans un grand travail, faute d'ami pour me diriger.

Il faut avouer cependant que si je m'étois attendu que l'on feroit attention à cette petite pièce anonime, j'aurois taché de la rendre digne de cet honneur. L'entreprise n'étoit pas aussi difficile que vous pourriez l'imaginer. Je savois après coup que l'Académie auroit désiré que les concurrents eussent fait découler toutes leurs preuves d'un principe général tiré de la nature du cœur humain. Je l'avois entrevu, en faisant l'anatomie de mon propre cœur, cette cause qui dépouille souvent les heureux de leurs vertus, & les malheureux de leurs vices ; mais l'exemple de ceux qui nous ont précédé dans cette carrière me fit abandonner ma découverte. Il me sem-

bloit que je pouvois les imiter, & tirer comme eux mes preuves de l'histoire. C'est cette variation qui a rendu mon plan peu ferme. Je composois d'ailleurs dans une situation très triste, peu propre à sacrifier aux graces. J'écrivois uniquement pour charmer les ennuis d'un loisir désagréable.

Quoi qu'il en soit; je me félicite, Monsieur, de la témérité que j'ai eue de me faire imprimer: Le public doit aussi m'en faire gré, puisque je vous ai engagé par là à m'honorer d'une lettre qui est un modèle en son genre, & à imprimer sur la même matière un Discours beaucoup plus systématique & mieux digéré que le mien. Discours toutefois (vous me permettrez de le dire) qui ne me paroît point sans défaut, non plus qu'un autre sur le même sujet qu'un Professeur de Rhétorique a inséré dans le Journal de TREVOUX (au mois de Janvier ou de Février 1768).

Le vôtre manque, ce me semble, de coloris, de chaleur, de ce feu vivifiant qui anime tout. Il décelle un esprit plus profond & plus éclairé que fin & délicat; un homme plus accoutumé à manier les foudres de la chaire qu'à se jouer avec la plume d'un Académicien. Si vous aspirez à d'autres Couronnes littéraires, & pour-

quoi n'y aspireriez vous pas? vos talens vous promettent des succès; vous ferez sagement de lire ou de relire ce que l'on a écrit sur la différence de ces deux genres d'éloquence; différences; je vous en assure qui ne consiste pas en de simples nuances; de méditer les discours de réception, une partie de ceux qui ont été couronnés dans les concours; & vous y puiferez ce stile maniéré, ce clinquant, ce gout des jolis riens qui vous manque aussi bien qu'à moi.

Je vous avertis, Monsieur, que les Académies mettent au rebut les meilleurs sermons, quand même ils auroient proposé pour sujet un texte de l'écriture sainte, comme faisoit ci devant l'Académie Française. M. LE FRANC DE POMPIGNAN & d'autres ont été chargés d'instruire le public que les oreilles de ces Messieurs seroient déchirées par le seul son de ces termes, *humilité, résignation, charité* &c; qu'un excellent discours qui renfermeroit de pareilles choses seroit incontinent jetté au Billon.... Je m'arrête de peur qu'on ne m'applique cette sentence d'HORACE.

Fungar vice cotis exfors ipsa secandi.

Avec un stile plus léger, plus fleuri,

en un mot mieux assorti au ton des Académies (*) vous auriez mérité de recevoir une médaille. Ne vous y attendez plus. Aucun des concurrens ne verra son front ceint de lauriers. Quand un prix est réservé ; la peine des concurrens est perdue, à moins que qu'ils ne réussissent au concours de l'année suivante. Je n'eus ni le tems, ni le courage de retourner à la charge ; & vous ignorant la coutume des Académies vous attendiez en bon Stoicien que l'on prononçat sur le mérite des pièces envoyées.

Rusticus expectat dum defluat amnis &c.

Au reste, Monsieur, je vous remercie sincèrement de vos avis. Ils sont excellens ; je me les étois déjà donnés plusieurs fois, mais il n'est pas toujours aisé à un Vicaire de Campagne de les mettre en
pratique

(*, Votre Lettre est bien écrite, aimable inconnu ; il s'y est pourtant glissé deux fautes contre la perfection du langage. *Mon brouillon étoit resté avec une tranquillité stoïque &c* phrase louche.. *Il seroit utile de les detromper &c. les consoler &c* repetez de les consoler.. Dans votre Discours on lit avec une f, les Luculles, les Catilinas. n'en mettez plus à l'avenir dans ces noms propres pluralises. Un jeune homme peut quelquefois donner un avis sûr & à propos..

pratique. Il n'est souvent ni maître de son tems ni à portée des bibliothèques. Pourquoi écrire alors ? C'est une manie qui me prend quelquefois en lisant. Et moi je suis peintre aussi, disoit un jeune homme en voyant des tableaux.

J'approuve encore la critique que vous avez daigné faire de mon foible Discours. Elle est juste presque en tout ce qui n'a pas l'air de compliment ; & partout modérée , polie , encourageante. Elle ne m'a point fait briser ma plume.

Nôtre grand différent roule sur le sujet que je persiste à croire mal proposé. Je me trouvai pour lors dans un cercle de gens d'esprit , d'Académiciens même. Ils ne purent jamais convenir ensemble du point de vue sous lequel on devoit l'envifager. Premier défaut impardonnable. Selon les premières notions de la Rhétorique, il ne faut pas qu'il puisse y avoir des disputes sur le sens d'un sujet qu'on donne à traiter. En second lieu vous ne palliez pas trop bien à mon avis le défaut d'unité que j'y trouve. Il falloit le tourner différemment , ou ne proposer qu'un des membres de la phrase. Ni les conséquences ni les contrastes ne doivent être exprimés dans la proposition générale (*sit quod vis simplex duntaxat & unum*, HORACE de

Arte Poët:) Je pourrois faire là deffus une differtation ennuyeufe qui ne me cou-teroit qu'un effort de mémoire. J'en abandonne le jugement à ceux qui ont une certaine fineffe de tact. Je dirai feule-ment que le plus habile des Journaliftes reprochoit, il y a quelques années à un Rhéteur le défaut d'unité de fa harangue imprimée fur ce fujet *quantum amœniores littera feverioribus, & feveriores amœniori- bus debeant*. Le cas eft à peu près fembla-ble. Si je me trompe, l'erreur eft à pré- fent fans conféquence.

Laiſſons là les Académies, ne parlons plus de nos Discours. Je crains que quel- que mauvais plaifant, trop foible peut-être pour fe meſurer avec nous en bataille ran- gée, ne nous mette en fuite avec un ſif- flet, ou qu'il ne ramaffe les traits que nous nous ſommes lancés d'une main amie, pour les aſiler & nous en percer tous les deux en ennemi.

J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous faire gémir ſous la preſſe, à la ſatisfaction du public. Oſerois-je me flatter d'avoir le bonheur de vous mettre une ſeconde fois la plume à la main?

Vous me parlez dans vôtre Lettre, de poëſie, vous l'avez cultivé ſans doute. Pour moi, entraîné par un gout bizarre,

je n'ai fait la cour qu'aux vieilles muses latines.

Je désirerois que vous prissiez la peine de paraphraser en vers françois la harangue que fit l'Ambassadeur Scythe à ALEXANDRE lorsque celui ci se préparoit à passer le Tanais. Ce seroit une occasion de m'apprendre vôtre nom que je brule de savoir.

La pièce dont je vous parle, me paroît unique en son genre. Le fleuri, l'harmonieux, l'élégant historien QUINTE CURCE, dont elle est tirée, a affecté à dessein un air sauvage, un stile décousu, scabreux, inégal, il a fait succéder la force & l'énergie, aux graces & aux fleurs qu'il répand dans toute son histoire.

On trouve dans cette pièce des images nobles mais rares & presque sans coloris : Des comparaisons justes mais qui n'ont pas toute l'étendue nécessaire ; de la vivacité & du feu, mais sans éclairs & sans étincelles. Je la comparerois volontiers à ces situations singulières qui se trouvent dans la nature, le mélange des beautés quelle renferme, leur donne un mérite original, & si elles ne font pas autant de plaisir à la vue que les plaines charmantes enrichies tour à tour des présens de

CERES & de FLORE; elles ne prétent pas moins à l'admiration, & piquent davantage la curiosité.

Au reste pour ne pas penser tout à fait comme nous, l'Orateur qu'on introduit n'en pense pas moins bien. Les touches nerveuses de son pinceau fier & indépendant valent pour le moins les traits légers de nos plumes ingénieuses. Le bon sens n'a pas besoin de fard; il plait par ses propres couleurs. En fait d'éloquence, un sauvage, un barbare peut penser avec autant de justesse, & s'énoncer avec autant de force & de vraie dignité que le plus subtil de nos Académiciens; sur-tout s'il parle pour ses propres intérêts, matière toujours riche, & sur laquelle on n'est jamais plus éloquent que lors qu'on laisse agir les plus simples mouvemens de la nature.

Je finis, Monsieur, en vous protestant qu'on ne peut être avec des sentimens plus flatteurs pour vous &c.

VAUTHIER, actuellement Vicaire de
Cressier le Landeron.



L E T T R E S

DE M. LE DUC

DE LA ROCHEFOUCAULT,

A Mademoiselle de SILLERY, sa nièce.

Ces lettres sont du célèbre auteur des Maximes. L'original de la propre main du Duc a été communiqué à une personne respectable qui a bien voulu permettre d'en prendre une copie.

P R E M I E R E L E T T R E.

PAIX! chut! lisez ma lettre tout bas; prenez garde que personne ne vous la voye lire: Les murailles parlent. N'en dites mot à ame vivante; ma sœur mourroit de mort subite, si elle savoit le malheur qui est arrivé. Vraiment! c'est bien pis que le Chevalier, c'est pis que si ses filles avoient fait fauxbond, que si elle l'avoit fait elle même: Dieu me pardonne, & elle aussi. Enfin, que vous

dirai-je? Paris va abymer. Mais par où abymera-t il? Vous croyez, sans doute, que c'est par le marais du temple: Point du tout, ma mie; c'est, l'oserois-je prononcer? taisez-vous, bouchez toutes les fenêtres, éteignez les bougies, fermez les yeux, lisez à tâtons.... c'est par le fauxbourg St. Jacques; nous sommes tous perdus! L'eussiez-vous cru? par le fauxbourg saint Jacques! quel fauxbourg, grand Dieu! à qui se fierait on? Mais par qui le crime a-t-il été commis? Un disciple de Baron, un ami de la vérité, un demi-père de l'église, un p... d.. h... p.. a été trouvé couché entre deux draps, non-seulement avec une femme, mais avec deux, dont l'une étoit sa cousine germaine, & l'autre sa pénitente. Toutes les bonnes ames ont quitté le quartier, & l'on croit qu'on va raser le fauxbourg.





AUTRE LETTRE

Du même Duc à la même Demoiselle.

IL me semble que vous vous mariez bravement sans m'en rien dire; j'avois cependant d'assez bons conseils à vous donner : Mais la beauté de votre naturel, & l'éducation de ma sœur vous ont appris sans doute tout ce que vous aviez à faire dans une telle occasion. J'aurois cependant fort souhaité de pouvoir être témoin de votre conduite; je m'attends que vous m'en rendrez compte : Car sans cela, au lieu des prospérités que je vous souhaite, je vous souhaiterois les impossibilités, les jalousies réciproques, l'incompatibilité d'humeur, un beau-père amoureux de vous, une belle mère acariâtre, des beaux-frères querelleux, des belles sœurs ennuyeuses, polies de campagne & aimant à lire de mauvais romans, de la fumée en hyver, des punaises en été, des fermiers qui payent mal, de fâcheux voisins, des procès en defendant, des valets qui vous

volent, un méchant cuisinier, un confes-
 seur moliniste, une femme de chambre
 qui ne fait pas bien peigner, un carrosse
 mal attelé, un cocher yvrogne, du linge
 sale, de l'eau trouble, du vin vert, du
 pain de Beauce, des créanciers impatiens,
 un bailli chicaneur, des levriers au coin
 de votre feu, des chats sur votre lit, un
 curé qui prêche mal & long tems, un vi-
 caire mauvais poète. Je parlerois des en-
 fans, mais l'impossibilité y pourvoira, si
 tant est qu'elle puisse y pourvoir ; je m'en
 tais pour n'aller pas trop loin. Venez
 donc me voir, quand ce sera fait, pour
 éviter tous ces malheurs, & pour vous
 rendre digne des biens que vous méritez,
 si vous faites votre devoir.





LETTRE DE M. L'ARBE' DE VOISENON de
l'Académie Française à M. * * *, qui
lui avoit envoyé des vers sur le rétablif-
sement de la santé de l'Impératrice Reine.

MONSIEUR!

JE n'ai reçu qu'au retour de la campa-
gne, la lettre flatteuse dont vous m'avez
honoré. Rien ne m'étonne plus que ma
réputation en Allemagne; à peine suis-je
remarqué ici: Comment; puis je être con-
nu dans un pays où la littérature fait les
plus grands progrès, & produit tant de
génies qui nous serviroient de modèles?

Je n'ai de talens que pour sentir le prix
de ceux qui en ont beaucoup plus que
moi. Il est vrai, Monsieur, qu'on m'at-
tribue souvent les ouvrages de M. FA-
VART. Je fais ce qu'un honnête homme
doit faire pour détromper le public; & si
quelquefois je compose des vers, c'est
pour prouver que je suis incapable d'en
composer comme les siens.

Les lauriers dont on me couronne ,
 Ne flattent pas ma vanité ;
 Je satisfais à l'équité ,
 En refusant ce qu'on me donne.
 Loin de m'en parer un moment ,
 Je ne suis qu'un dépositaire
 A qui l'on remet un paiement
 Pour le rendre au propriétaire.

Ayez donc la bonté, Monsieur, de rabattre de l'opinion que vous avez de moi. C'est une justice que je vous demande à mes dépens; mais je préfère votre estime à votre admiration: Vous êtes l'objet de la mienne: J'ai lû avec le plus grand plaisir les pièces que vous avez daigné m'envoyer.

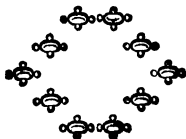
Si j'avois les talens que vous me supposez ,
 J'unirois ma voix à la vôtre ,
 J'oserois ce que vous osez.

Le bonheur de l'Autriche est devenu le nôtre:
 Nos cœurs , nos intérêts pour toujours sont unis ;
 En célébrant THÉRÈSE , ou exalte LOUIS ;
 Des droits qu'ils ont sur nous l'amour fait le partage;
 Ce qu'on ressent pour l'un , pour l'autre est un
 hommage.

Ce sont deux chênes révéérés
 Qui pour nous garantir étendent leur feuillage ;
 Quand la foudre a grondé les François éplorés

Paroissoient des Germains frappés du même orage
Le deuil enveloppoit tous les cœurs déchirés ;
D'une seule famille ils présentoient l'image :
Le retour du soleil nous a tous éclairés.
Nous respirons l'air pur d'un beau ciel sans nuage ;
Nos vœux conserveront ces deux arbres sacrés ;
Leurs rameaux mariés en accroîtront l'ombrage.

J'ai l'honneur d'être avec un attachement respectueux.





A N N O N C E S D E L I V R E S

E T

A V I S D I V E R S .

I.

IL y a sept ans qu'il parut à Genève une Grammaire latine d'un goût tout nouveau, que l'Auteur se contenta d'exposer en vente chez un Libraire: Comme elle s'écartoit un peu des routes batues, elle souffrit d'abord quelques contradictions, dont l'Auteur se mit peu en peine, attendant tout du tems & de la bonté de sa méthode: On ne tarda pas en effet à la reconnoître, & depuis six ans elle est en usage au Collège de cette Ville.

Cet accueil favorable auroit dû engager l'Auteur, ou du moins les Libraires à la faire connoître au moins en Suisse; cependant voici le premier avis que nous en recevons; encore nous est-il venu par une espèce de hazard. Un enfant de Genève, aiant été envoyé dans nos Cantons, apporta avec lui les livres qu'il avoit; la Gram-

maitre en étoit un , le maitre de la pension l'a vue , & il en a été si content qu'il nous prie de l'annoncer.

On nous dit que l'Auteur est un Professeur de Genève ; nous l'aurions presque soupçonné en lisant l'ouvrage qui ne peut être que de main de maitre , & annonce un bon Logicien , un Expert dans cette sorte de choses.

Le premier avantage de la méthode , c'est de n'apprendre qu'une règle à la fois , & d'y dresser l'Ecolier avant que de le faire passer ailleurs : Sur chaque règle on trouve un thème dont toutes les phrases en exigent l'application ; & l'Ecolier ne peut manquer de la bien entendre quand il est à la fin du thème , qu'on lui fait faire par parcelles pour le corriger ainsi à mesure.

Un second avantage , c'est que les thèmes commencent dès le premier nom latin qu'on donne à décliner : Un enfant qui ne fait encore que *mensa* trouve d'abord une règle à suivre & des phrases où il faut l'appliquer. On comprend bien qu'il n'y a point de verbe dans ces premiers thèmes ; mais des propositions suivies de leur régime : Par là l'Ecolier voit le *cui bono* de ce qu'on lui fait apprendre ; & comme on le mène ainsi graduellement d'une chose à l'autre , il en résulte qu'un père

intelligent, qui n'auroit jamais appris de latin, peut facilement l'apprendre à son fils, comme la chose est déjà arrivée à plusieurs.

On peut même s'en convaincre tout d'un coup en voyant avec quelle clarté & quelle précision chaque règle est énoncée : Ce n'est point le jargon ordinaire des Grammairiens, qui semblent supposer que ceux à qui ils parlent sont déjà métaphysiciens, c'est une manière nette de proposer la chose. Par exemple, après avoir exposé dans une préparation ce que c'est qu'un *verbe*, on présente ainsi la règle du *nominatif* : „ Dès
 „ qu'on trouve un *verbe*, il faut se de-
 „ mander *qui est-ce* qui ou qu'est-ce qui fait
 „ l'*action* qu'exprime ce verbe, & le *substan-*
 „ *tif* qui sera la réponse se met au *nomina-*
 „ *tif*. Supposez donc cette phrase *les en-*
fans pleurent dans le berceau, dès les pre-
miers momens de la vie. On verra d'abord
 que *pleurer* est un verbe, & l'on se de-
 mandera *qui est ce qui pleure?* On trouve-
 ra pour réponse *les enfans*, on saura donc
 qu'il faut dire *infantes* au nominatif plu-
 rier. La règle dit que ce sera un *substantif*,
 & s'il y en a plusieurs on demandera fa-
 cilement duquel il s'agit ; & peu importe-
 ra même qu'il soit devant ou après le
 verbe.

Difons encore qu'en aprenant à conjuguier les verbes, on donne une idée de chaque tems, en le plaçant dans fa véritable place, & fous la dénomination la plus convenable; par exemple, on représente l'*Infinitif*, qu'on apelle avec raifon *tems indéfini* comme un véritable fubftantif qui fe décline ainfi

N *formidare* ou *formidatum*
G *dandi*
D & *Ab dando*
Ac *dandum*

& qui fuit toutes les règles des fubftantifs; c'eft la chofe au vrai, & l'on n'entend parler ni de gérondifs, ni de fupins.

Nous croyons que cela peut fuffire pour donner une idée de la jufteffe & de la précifion qui règne par tout; mais un uouvel avantage de la méthode, c'eft qu'on lui a joint un vocabulaire où l'on trouve tous les mots des thèmes: On fait que les Dictionnaires ne fe proportionnent point au peu de connoiffances qu'ont les commençans: Ici on ne fupofe connu que ce qui eft connu; & l'Ecolier ne perd pas fon tems à feuilleter: Ce vocabulaire, pour plus de commodité, eft féparé de la Grammaire; & l'Auteur en donne cette autre raifon; c'eft qu'on doit l'ôter des mains de l'E-

colier, en lui faisant refaire le thème, pour le mettre dans la nécessité d'en apprendre bien les mots. Dans ce vocabulaire, si quelquefois il est entre dans le thème une phrase qui demande des éclaircissements qui n'ont pas encore été donnés, on trouve ou la manière de l'exprimer, ou la façon dont il faut la tourner. En un mot la méthode est judicieuse, exacte, & parfaitement raisonnée : Nous croions qu'en peu de mois elle met en état de faire sans faute le thème le plus composé : Elle peut servir autant aux Maîtres qu'aux Ecoliers ; & dans ce pays sur-tout, où les Maîtres de latin ne sont pas des Professeurs, elle ne peut manquer d'être d'une très grande utilité.

DE la conservation des Enfans, ou les moyens de les fortifier, de les préserver & guerir des maladies, depuis l'instant de leur existence jusqu'à l'âge de puberté. Par M. RAULIN, Docteur en Médecine, Conseiller Médecin ordinaire du Roi, Censeur Royal, de la Société Royale de Londres, des Académies des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux & de Rouen, & de celle des Arcades de Rome. A Paris, chez

chez MERLIN, rue de la Harpe, 1768.
2 Vol. in-12. Quel objet plus intéressant pour un Livre de Médecine, que la conservation des Enfans, qui sont l'espérance & la ressource des familles, des Nations entières, en un mot de la population ! Voici le plan de cet Ouvrage, que l'Auteur partage en quatre époques. La première qui remplit seule les deux premiers volumes que nous indiquons, contient l'histoire de la génération, où sont exposés les plus célèbres systèmes sur ce mystère de la Nature qui paroît encore caché sous un voile impénétrable à nos yeux : Puis un détail des divers accidens auxquels l'Embryon est sujet dans sa formation & dans son premier développement ; une exposition sommaire des principales maladies des femmes enceintes, de leurs causes & de leurs rapports avec le fœtus ; des moyens propres à les prévenir ; des maladies communiquées au fœtus, & de celles qui lui sont propres ; des maladies de la grossesse qui dépendent tantôt de la mère, tantôt du fœtus ; & de l'accouchement naturel. La 2^e Epoque comprendra l'intervalle de la naissance de l'enfant à son sevrage. La 3^{me} sera fixée entre le sevrage & l'âge de sept ans ; &

la 4^{me} s'étendra depuis l'âge de 7 ans jusqu'à la puberté. Chaque Époque fournira deux volumes, dont le premier renfermera la Théorie de la matière, ou la connoissance des maladies, avec les moyens de les prévenir; & le second, leur traitement ou la méthode curative. Cependant l'Auteur donnera d'abord, & successivement, toute la partie théorique qui composera les quatre premiers tomes de l'Ouvrage; ensuite il reprendra la cure de toutes les maladies de l'enfance, & cette partie formera les quatre derniers volumes.

OEUVRES de M. DE VOLTAIRE en 18 ou 20 volumes *in-quarto*, grand papier, avec des Estampes dessinées par M. GRAVELOT, & gravées par les meilleurs Maîtres. Édition capitale, *proposée par souscription*, & dont les sept premiers volumes sont actuellement en vente, à Paris, chez C. PANCKOUCKE, rue & à côté de la Comédie Française. Un des plus grands honneurs de la Littérature, & que l'on réserve apparemment pour les Écrivains du premier ordre, est en France d'être imprimé au Louvre, ou partout ailleurs, en grand papier & *in-4to*. Personne n'a voit plus ou autant de droit d'y prétendre

que M. DE VOLTAIRE , & depuis long-tems , sans doute , il seroit imprimé , relié , doré sous cette forme , s'il avoit cessé de faire à ses Ecrits , si multipliés , des corrections ou des changemens , & souvent des augmentations. C'est donc , parce qu'il a mis la dernière main à chacun de ses principaux ouvrages , qu'on s'est déterminé à les imprimer in-4to avec tous les embellissemens dont ils sont susceptibles. Un Libraire Genevois , très-connu , s'est chargé de cette entreprise sous les yeux même de l'Auteur. Toute l'Edition est en beau papier & imprimé en caractères neufs de M. FOURNIER , le jeune. M. DE VOLTAIRE a non-seulement communiqué tous ses Ouvrages , mais encore les a revûs avec la plus grande exactitude , & il y a fait des additions très-considérables , sur-tout dans l'*Histoire Générale*. Il y a même dans la *Heuriade* quelques morceaux nouveaux. A l'égard des Pièces de Théâtre , on a rassemblé toutes les variantes des Editions antérieures , & on les a mises à la suite de chaque Pièce. Cette Edition , quoiqu'ornée d'Estampes très-belles , est d'une noble simplicité. Pour ne pas trop l'encherir , & la mettre à portée d'un plus grand nombre d'Amateurs , on

ne l'a point chargée d'ornemens accessoi-
res, c'est-à-dire, de Fleurons, de Culs-
de-lampe, &c. Des sept volumes qu'on
délivre, le premier comprend la Henriade,
le Poème sur Lisbonne, le Poème de
Fontenoy, les Discours sur l'Homme, &
quelques autres Pièces du même genre.
Les Tomes 2, 3, 4, 5 & 6, renferment
le Théâtre complet, composé de 31 Pié-
ces. L'Histoire de CHARLES XII & celle
du CZAR PIERRE I, forment le 7me vo-
lume. La seconde livraison contiendra
l'Histoire Universelle, & *le Siècle de LOUIS
XIV*, considérablement augmenté; la 3me
les Mélanges de Prose & de Vers, d'His-
toire, de Philosophie, de Littérature, &c.
Chaque volume se vendra 11 liv. aux
Souscripteurs; lrs Estampes de la Henria-
de qui se distribuent aussi actuellement, se-
ront payées à part 15. s. pièce. On fera
maitre d'acheter ou de ne pas acheter les
Estampes avec l'Ouvrage; mais il faudra
se faire inscrire pour ceiles du Théâtre &
des autres volumes, dont presque tous les
désseins sont faits, & chacune ne coutera
que 15. s. aux Souscripteurs. La Souscrip-
tion n'aura lieu que jusqu'au 1er. Novem-
bre prochain: Passé ce terme, chaque vo-
lume coutera 15 liv. & chaque Estampe
30 sols. Tous les Volumes seront déli-

vrés en feuilles ou brochés en carton en forme de reliûre, avec deux étiquettes imprimées sur le dos, qui indiqueront l'ordre & la distribution des volumes.

ELEMENS *d'Algèbre, ou du Calcul littéral, avec un Précis de la Méthode Analytique, appliquée à la résolution des équations du 1er & du 2me degrés.* Par M. LE BLOND, Maître de Mathématiques de Mgr. le Dauphin & des Enfans de France, Professeur en la même Science des Pages de la grande Ecurie du Roi, Censeur Royal, &c. A Paris, chez JOMBERT, rue Dauphine, 1768. Vol. in-8vo de 430 pag. Plus une connoissance est abstraite, plus il faut de netteté d'esprit, de souplesse & d'art, pour en faciliter l'étude par la méthode & la clarté: Tel est le talent de M. LE BLOND. Appliqué sans cesse à tout applanir sur les pas de ses augustes Elèves, il a contracté l'heureuse habitude de simplifier les objets de combinaison; c'est l'idée que d'habiles gens nous ont donné de sa manière. L'Algèbre est le Supplément de l'Arithmétique: On suppose donc, dans ces Elémens, que ceux qui les étudieront, sçavent l'extrac-

tion des Racines quarrées & cubiques des nombres, ainsi que les proportions & les différens usages des Logarithmes. L'Ouvrage est divisé en deux parties. La première contient les Règles fondamentales du Calcul Algébrique ; la 2de un Précis des Règles de l'Analyse & de leur application. A la suite de la dernière, on trouve 59 Problèmes, dont le but est de bien inculquer la Méthode Analytique, en sorte qu'on puisse l'appliquer aux différentes matières où elle peut être d'usage. Ces Problèmes, appliqués eux-mêmes à des objets utiles ou curieux, sont intéressans. Ce sont des fleurs que M. LE BLOND a semées parmi les épines, & qui font ici disparoitre la sécheresse des principes.

LEB Cénobitophile, ou Lettre d'un Religieux François a un Laïc, son ami, sur les préjugés publics contre l'Etat Monastique. Au mont Cassin, & se trouve à Paris, chez VALLEYRE l'ainé, rue de la vieille Bouclerie, 1768. Vol. in 12. de 159 pages. Ce Livre qui est bien écrit, mérite d'être lu. C'est l'ouvrage d'un homme instruit & fort en état de défendre avec succès la cause des Moines, si sans s'amuser à relever les Epigrammes bonnes ou

mauvaises, & les Sarcasmes usés dont ils sont l'objet, il s'étoit attaché d'abord à présenter, dans un certain ordre, toutes les objections qu'on a faites ou qu'on fait aujourd'hui contre l'Etat Monastique, & à les réfuter méthodiquement. Mais cette brochure n'est aparemment qu'un essai, échantillon d'un ouvrage suivi sur cette matière, puisque l'Auteur, en finissant, annonce: *Qu'il examinera l'Etat Monastique dans l'ordre de la Religion & dans l'ordre Civil, ce qu'il a été & ce qu'il peut être encore aujourd'hui.* Voilà ce qu'il faut en effet, & de quoi précisément il s'agit.

DE la manière d'apprendre les langues.
 (Par M. l'Abbé DE RADONVILLIERS, sous Précepteur des Princes de la famille Royale & de l'Académie Française.) A Paris, chez SAILLANT, rue St. Jean de Beauvais, 1768. Vol. in 8vo, d'environ 300 pages. Un homme qui, sans se piquer d'une grande Littérature, n'est pas fâché qu'on le soupçonne d'en avoir du moins plus qu'il n'en montre, venoit de lire cet ouvrage, & m'en parloit assez froidement. Je voulus le faire expliquer, il me dit :

„ Qu'il n'y trouvoit rien que tout le monde

„ de n'eut pû penser ; que rien au fond
 „ n'étoit plus simple ; que toutes les idées
 „ de l'Auteur étoient si peu recherchées ,
 „ que peut-être s'étoient elles présentées à
 „ bien des personnes qui n'en avoient fait
 „ aucun usage ; qu'enfin le livre n'avoit
 „ point cet air de singularité , ce caractè-
 „ re de profondeur , qu'ont la plûpart de
 „ ceux qui nous viennent d'un certain
 „ ordre d'écrivains , qu'il n'avoit pas be-
 „ soin de me nommer „. Je lui répon-
 dis , qu'il venoit de me donner l'idée d'un
 fort bon ouvrage , & qu'assurément je le
 lirois. Cet homme ne m'a point trompé :
 J'ai trouvé dans le livre en question tout
 ce qu'il en dit ; c'est précisément par l'en-
 droit qui a le moins flatté son goût , que
 je le crois le plus estimable. Le plan de
 M. l'Abbé de R. est effectivement très
 simple. Il remonte à l'origine des lan-
 gues , & leur donne pour base une langue
 naturelle , qu'il faut bien supposer comme
 un instrument nécessaire à tout être doué
 par la nature de la pensée & de la parole.
 Il examine , après cela , comment on apprend
 à entendre & à parler la langue maternel-
 le , pour en déduire ce problème qu'il se
 propose de résoudre dans toute la suite de
 son ouvrage : *Sachant une première langue ,
 en apprendre une seconde par la lecture.* Il

traite en conséquence des moyens les plus faciles, pour parvenir à l'intelligence d'une deuxième langue, (moyens qu'il réduit à une double version, l'une des mots, l'autre de la pensée, & dont il donne des exemples;) puis de la lecture & de la traduction des Auteurs; enfin des objections qu'on peut faire contre sa méthode, & de ses avantages. L'ouvrage est terminé par un essai de cette méthode sur le Grec, l'Allemand, l'Anglois, l'Espagnol & l'Italien. Ce livre écrit très purement, est partout de la plus grande clarté, & nous ne doutons point qu'on ne puisse essayer avec succès la méthode de l'Auteur. L'épreuve est au moins très facile à faire, & nous concevons tout le fruit qu'on peut en tirer. Nous aurions quelque chose à répondre à l'article, où l'Auteur discute: *Si les modernes peuvent & doivent écrire en latin?* Ce que dit M. l'Abbé de R. des Grammairiens nous paroît d'un grand sens. Elles sont le résultat des observations les plus suivies & les plus abstraites faites sur les langues écrites & fixées; & ce qui par conséquent ne devrait être l'usage que des hommes les plus exercés dans ces langues, est ce qu'on met entre les mains des enfans. Combien donc on s'est lourdement mépris dans tous les systèmes d'études.

GEOGRAPHIE *ancienne abrégée.* Par M. D'ANVILLE, de l'Académie Royale des belles Lettres & de celle des Sciences de Pétersbourg, Secrétaire de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans. A Paris chez MERLIN, rue de la Harpe 1768. 3 Vol. in 12. On n'avoit, sur la Géographie ancienne, d'ouvrage complet que celui de CELARIUS, en 2 vol. in 4to: Mais outre qu'il n'est guère à la portée que des savans ou des hommes versés dans les langues Grecque & Latine, M. D'ANVILLE observe bien, que le défaut d'une connoissance suffisante de la Géographie actuelle, prive l'ancienne Géographie de la lumière, dont elle a souvent besoin pour être fixée & redressée même en plus d'un endroit. Il nous manquoit donc un livre, où cette ancienne Géographie (dont la connoissance est si nécessaire pour l'intelligence des Auteurs anciens de tout genre,) débarassée de ses épines & des discussions de la critique, pût être réduite sous la forme d'une exposition claire, nette & suivie; où en conciliant les notions des lieux indiqués par les anciens avec celles que nous avons des mêmes lieux, on nous mit en état de les reconnoître, de comparer leur situation ac-

tuelle avec celle qu'ils avoient autrefois, enfin de nous représenter toutes les scènes des faits que nous lisons dans l'Histoire, & d'entendre, ce qu'on nous en dit. Tel est l'objet du livre excellent que nous annonçons à nos lecteurs. Et qui pouvoit exécuter avec plus de sagacité, plus de précision un pareil ouvrage, que M. D'ANVILLE, à qui l'ancienne Géographie est aussi présente, aussi familière que la nouvelle? L'histoire abrégée du monde connu des anciens, que cet Académicien nous présente, est distribuée naturellement, suivant la division qu'ils en avoient faite, en trois parties, qui sont l'Europe, l'Asie & l'Afrique. L'Europe comprise dans le 1er Tome commence ici par l'Espagne, située à l'Occident de cette partie du Monde. L'Asie remplit seule aussi le 2me Tome, & l'Afrique fait seulement partie du 3me. Car on trouve ensuite dans ce même Tome : 1°. une Nomenclature alphabétique, servant de Supplément à l'Ouvrage, & d'une grande utilité. Tous les noms anciens y sont représentés avec les noms modernes sous lesquels ils sont connus aujourd'hui; 2°. une Table des noms de tous les Pays cités dans le corps de l'Ouvrage, avec l'indication du volume & de la page où il en est parlé; 3°. une Ta-

ble du local en détail, avec une pareille indication. La manière de M. D. est celle d'un sçavant poli, qui ne veut l'être que pour lui seul, c'est-à-dire, qui ne laisse voir que le résultat de ses travaux, & dont l'Ouvrage n'est hérissé ni de citations ni de détails littéraires. Rien de plus aisé que sa marche. Il nous fait simplement voyager, & en nous faisant reconnoître exactement le local, il vérifie les anciens noms des lieux sur les moindres vestiges qui peuvent en rester, ou sur les noms modernes.

L'ESPRIT de l'Encyclopédie, ou Choix des articles les plus curieux, les plus agréables, les plus piquans, les plus philosophiques de ce grand Dictionnaire. „ On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire „ universellement, & fournir à toutes sortes de Lecteurs, & surtout aux Gens „ du monde, la matière d'une lecture intéressante „. A Genève, & se trouve à Paris, chez BRIASSON, rue St Jacques, LE BRETON, rue de la Harpe, & VINCENT, rue St. Severin. 5. vol. in-12. Il ne faut plus que les gros Livres, ou que les Ouvrages les plus volumineux nous effrayent, puisqu'on sçait si bien les réduire & nous en donner la monnoye.

Voilà que nous avons en 5 tomes in-12 & d'une médiocre grosseur, la quintessence de 20 vol. in-folio. Quoi donc ! ont dit de mauvais plaisans, quoi c'est-là tout ce qu'on a pû tirer de cette immense Collection, de plus intéressant, de plus curieux, de plus philosophique ? Qu'elle idée le Distillateur de l'Encyclopédie veut-il nous donner de ce fameux Dictionnaire ! Car enfin, s'il en a tiré l'esprit, combien ne faut-il pas supposer qu'il y reste d'articles peu curieux, peu piquans, peu philosophiques, ou même de *Caput mortuum* ? Disons plutôt que cet Ouvrage est, non pas l'Esprit de l'Encyclopédie, qu'il seroit aussi difficile de saisir que de représenter, mais un simple Extrait, comme il y en a tant, & comme chacun est à portée d'en faire, suivant son goût particulier, ou sa manière de voir les choses. Il y a même assez d'apparence que cet Extrait ne sera pas le seul que l'on fera du grand Dictionnaire. Nous connoissons trois ou quatre *Esprits* différens de celui de Baile, outre celui du feu Abbé de M. qui est imprimé en 4. vol. in 8vo.

2.

SANS l'art de *décreuzer* ou plutôt de *décruer* la soie, cette matière si précieuse au-

jourd'hui , seroit presque sans usage dans les manufactures. Ce n'est qu'après avoir reçu cette préparation qu'elle acquiert une parfaite blancheur , & qu'elle devient douce , souple , susceptible d'être bien atteinte par la teinture , & propre à un grand nombre d'ouvrages auxquels elle ne pourroit se prêter , à cause de sa roideur naturelle , lorsqu'elle est crue , c'est à dire , encore couverte de l'enduit gommorésineux , dont le ver à soie l'enveloppe en filant son coco.

Cet art si essentiel n'est cependant pas encore porté en Europe au point de perfection que l'on pourroit désirer , & dont il est même susceptible. Les Indiens & les Chinois , plus favorisés à tous égards que les Peuples Européens en ce qui concerne la teinture , ont , à ce qu'on assure , chez eux un fruit , dont le suc combiné avec l'alcali de la soude , forme un savon bien supérieur au nôtre pour le dégrément de la soie. La grande quantité d'huile , qui entre dans la composition de ce dernier , bouche les pores de la soie , s'oppose à l'application parfaite des particules teignant ; elle fait couler les blancs , changer les gris de lin , les lilas , les violets , & rend en général les couleurs moins solides.

Il n'est donc pas étonnant qu'on se soit occupé si sérieusement , depuis plusieurs années

de la recherche d'un nouveau décrument où notre savon ne fut pas nécessaire. L'Académie de Lion avoit proposé un prix sur ce sujet, & elle l'a décerné en 1762 à M. RIGAUT, aujourd'hui Phisicien & Chimiste de la marine du Roi ; qui dans son Mémoire avoit donné un procédé pour décruer la soie parfaitement, par le secours de la soude seule, & qui n'en altère point la qualité, puisque cette soie fut ensuite facilement devidée & employée.

Ce procédé qui remplissoit toutes les conditions proposées par le programme de l'Académie de Lyon, & qui étoit plus économique que le savon, n'a pû cependant être admis dans la pratique, parce que la soie ainsi préparée ne peut recevoir un blanc parfait, même en la passant au soufre, & que d'ailleurs la soude n'étant point temperée par l'huile, elle exigeroit dans la cuite de la soie, des ménagemens qu'on ne peut demander à des Artisans grossiers, peu attentifs & embarrassés par de grosses parties à teindre.

Sur la fin de l'année 1765 on présenta à la même Académie des échantillons de soie envoyés de Parme, & décrus par une méthode inconnue, dans laquelle on assuroit qu'il n'entroit aucun des ingrédiens dont notre savon est composé. Les expériences en avoient été faites par ordre de l'Infant Duc ; & suivant le certificat de M. GOM, Inspecteur du Commerce, qui y avoit été présent, l'Auteur n'y

avoit employé qu'une poudre blanche assez douce au toucher, & qui ne laissoit sur la langue aucune impression de sels alcalis ou corrosifs. Ces échantillons étoient bien décrusés, & paroissoient avoir conservé leur nerf; ils donnèrent de nouvelles espérances. Mais par le rapport lû à l'Académie le 24 Novembre dernier, par M. GENEVE l'ainé l'un des Commissaires nommés, on voit que ces espérances se sont évanouies, & que la soie en question s'est trouvée affoiblie au point de ne pouvoir être employée ni en étofes, ni en bas, ni même en rubans, puisqu'elle ne put soutenir le dévidage. Ainsi le problème reste encore à résoudre. C'est ce qui a engagé M. GENEVE à proposer, dans un mémoire lû dans la même Assemblée, de chercher à se procurer des notions plus certaines sur le savon des Indes, & de tenter ensuite de naturaliser chez nous l'arbre précieux dont le fruit entré dans la composition de ce savon. Suivant le témoignage de M. POIVRE, qui a vu ce fruit aux Indes, il est assez semblable à celui de la plante appelée *saponaria*, qu'on pourroit peut-être aussi essayer avec succès.



E P I T R E

A E G L E'.

 Par M. D'ARNAUD.

Ils ne sont plus ces tems heureux ,
 Où mon ame simple & novice ,
 Plus pure que les plus beaux Cieux ,
 Ignoroit ce fard dangereux ,
 Dont souvent s'embellit le vice ;
 Le plus innocent artifice
 Lui sembloit un art odieux.
 Tel qu'un beau lis , l'amour de flore ,
 Par le zéphire corrupteur
 N'a point vû profaner encore
 Ce velouté , cette candeur ,
 Cet éclat dont il se décore
 A l'œil charmé du spectateur ;
 Ou tel qu'une claire fontaine ,
 Dont le moindre soufle envieux
 N'a point terni cette onde vaine
 D'un pur cristal qui rit aux yeux ;
 Tels sont les charmes de l'enfance ,
 Telle étoit l'aimable pudeur
 Qui coloroit mon innocence ,
 Fidèle image de mon cœur.

R r

Mes discours exemts d'imposture
 Brillotent par leur simplicité,
 Mon esprit sans ton appreté,
 Etoit l'esprit de la nature,
 Et j'en avois la vérité
 Vous fûtes, Eglé, la première,
 Qui vintes darder en mon sein,
 Ce trait rapide de lumière,
 Ce jour enchanteur, dont soudain
 Avec transport l'ame s'éclaire.
 Ainsi la terre treffaillit
 Au premier rayon de l'aurore,
 Et semble tout-à coup éclore,
 Du sein de la profonde nuit.
 Oui je vous dois ce nouvel être,
 Préférable au premier peut-être,
 Bien plus doux, bien plus séduisant.
 Vous me fites enfin connoître
 Tout le charme du sentiment,
 C'est pour vous qu'à ma nouvelle ame
 Echappa le premier soupir ;
 Vous fûtes mon premier desir,
 Je brûlois d'une heureuse flamme
 Que je ne pouvois définir ;
 Mais que je savois la sentir !
 Avec quel transport, quelle ivresse,
 Je vous dis que je vous aimois !
 Je vous le répétois sans cesse,
 Et par ma rougeur j'exprimois
 Toute l'ardeur de ma tendresse.
 Tous mes souhaits les plus flatteurs.
 Tous mes vœux étoient de vous plaire,
 Mes hommages de simples fleurs,
 Tribut du cœur le plus sincère :
 Si j'en eusse été possesseur ,

J'aurois avec la même ardeur
Mis à vos piés la terre entière.
Mais je n'avois d'autre grandeur,
D'autre empire, d'autre richesse;
Je ne possédois que mon cœur,
Et vous en étiez la maitresse.
Hélas! ces beaux jours enchanteurs,
Ces doux plaisirs du plus bel âge
Ont fui comme l'ombre volage.
Ils ne sont plus! d'autres erreurs,
D'autres goûts, de nouvelles mœurs.
Un nouveau cœur est mon partage.
Peut être qu'avec plus d'esprit
Je pourrois dire je vous aime:
Mais je ne rougis plus de même,
Et ma tendresse s'enhardit.
Mon histoire est, je crois la vôtre,
A quelque bagatelle près.
Entendons-nous nos intérêts?
En nous pardonnant l'un à l'autre,
Aimons-nous sur de nouveaux frais.
N'avons-nous plus cette ame pure
Dont nous regrettons la candeur,
Employons si bien l'imposture,
Que, par une flateuse erreur,
Nous prenions l'art pour la nature,
Et notre esprit pour notre cœur.
Si le passé ne peut renaitre,
Au présent bornons nos desirs,
Pour quiconque sait les connoître,
Il est toujours de vrais plaisirs.

F A B L E

LE PHILOSOPHE ET L'ARBRE.

Par M. D'ARNAUD.

UN de ces sectateurs de la triste sagesse,
 Homme fait tout exprès pour nous parler raison,
 Car jamais la pédante Grèce
 N'enfanta de sages, dit-on,
 D'une plus ennuyeuse espèce ;
 Un Philosophe enfin : Ce trait me suffisoit,
 Pour dépeindre du monde un frondeur intraitable,
 Avoit dans son jardin un arbre remarquable
 Par la beauté des fleurs dont il s'embellissoit.
 Jamais parfum de l'Arabie,
 Ne répandit de plus douces odeurs ;
 Ces fleurs brilloient des plus vives couleurs ;
 Et comme l'odorat, la vue étoit ravie.
 Les Dieux sembloient avoir fait à plaisir,
 Cet arbre singulier : Il faut aussi vous dire.
 Que pour des fruits il n'en pouvoit produire :
 Rarement tous les dons peuvent se réunir.
 Or notre Philosophe en grave personnage,
 Pour qui l'utile seul peut avoir des douceurs,
 Un beau jour se facha de ne voir que des fleurs.
 „ Toujours des fleurs, disoit-il ? quel dommage !
 „ Au lieu de rapporter de bons fruits nourrissans,
 „ Voilà bien la fidèle image

Des faux plaisirs & des erreurs du tems.
 Que je te plains pauvre arbre ! arrête pauvre
 sage ,
 Aurois je repris à l'instant ,
 Si j'eusse vécu de cet âge.
 Ne plains ici que toi sur ton aveuglement ;
 De cet arbre enchanteur tu méconnois l'usage ,
 Comptes tu pour rien l'agrément ?
 De sa mauvaise humeur , de sa plainte éternelle ,
 A la fin le Ciel fut lassé ,
 Il voulut punir l'insensé ;
 L'arbre prend donc une forme nouvelle ,
 Plus de fleurs & beaucoup de fruits ;
 Mais quels fruits , justes Dieux ! à l'œil désagréa-
 bles
 Au goût, oh ! cent fois encor pis ,
 Le dirai-je , en un mot , des neffles détestables.
 Notre faux sage alors ouvrit les yeux.
 Cette punition lui devint profitable.
 Ceci s'adresse à vous qui d'un jeune homme aime-
 ble
 Vous efforcés de faire un pédant ennuyeux.

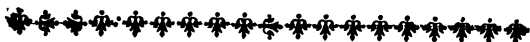




LES SEPT PÉCHÉS MORTELS.

QUE je suis bien esclave du démon !
 Et vers le mal que mon ame est encline !
 Je me croyois un saint, & quand je m'examine,
 Je vois, avec componction,
 Qu'en moi tous les péchés ont déjà pris racine.
 Je suis gourmand, & c'est un fait certain,
 Je dévore le fruit qu'aura touché ta main,
 Je le savoure avec délice.
 Je m'accuse aussi d'avarice ;
 Un ruban qui servit à nouer tes cheveux,
 Est mon trésor, je le couve des yeux.
 D'un seul regard qu'Eglé me favorise,
 Je ressens aussi-tôt un mouvement d'orgueil ;
 Au dessus des humains placé par ce coup d'œil,
 Je les affronte & les méprise,
 Je ne pense jamais qu'à toi,
 De cet unique soin je m'occupe sans cesse ;
 Et si je m'y connois, c'est-là de la paresse.
 Le bonheur de ton chien est envié par moi ;
 Je sens contre un rival une colère extrême.
 En voilà six bien pros crits par la loi :
 Eglé, crois-tu de bonne-foi
 Que je sois exempt du septième.

Par M. | D O R A T.



E N I G M E.

Des successeurs de l'empire du monde
 Ma ressemblance orne le front :
 Quoique petit je suis profond ;
 J'ai mille creux & ma surface est ronde
 Je ne suis fait que pour être poussé
 Je fers aux laides comme aux belles ,
 Et je cause souvent des blessures cruelles
 En empêchant que l'on ne soit blessé.



L O G O G R I P H E

Huit lettres composent mon nom ,
 Et j'en peux former plus de mille.
 Les détaillerai-je ici ? Non ,
 Cela ne seroit pas facile
 Contente toi , mon cher Lecteur
 D'y trouver celui de ton maitre
 De ton égal , de ton inferieur ,
 De celui qui te donne l'être.
 Si cependant tu veux le tien ,
 Celui de ton *Éléonore*
 Et de son chat & de son chien
 Tu les y trouveras encore.

Le mot de l'Enigme du mois d'Avril est *l'étui* ; celui du logogryphe est *cave* , ou l'on trouve *eau* , antidote du vin , dont la conservation , est l'avantage principal qu'on en retire.



T A B L E.

L ETTRE à un homme respectable qui avoit dessein de composer un Journal dans le goût du Mentor moderne.	483
Lettre II ^{me} .	493
Lettre d'un Fermier.	498
Joseph , ou la Probité. Conte.	507
De l'Interprétation des Loix.	534
Aventure Indienne.	552
Réponse de l'Auteur du premier Discours sur ce sujet : La prospérité découvre les vices , & l'adversité les vertus.	556
Lettres de M. le Duc de la Rochefoucault.	565
Autre Lettre du même Duc &c.	567
Lettre de M. l'Abbé de Voisenon &c.	569
Annonces de Livres & Avis Divers.	572
Épître à Eglé.	593
Le Philosophe & l'Arbre. Fable.	596
Les sept péchés Mortels.	598
Enigme. Logogryphe.	599